



Conférence d'examen de Durban
COMMUNIQUÉ FINAL

RC/09/14
24 avril 2009

CONFÉRENCE D'EXAMEN DE DURBAN: LES TRAVAUX ONT PERMIS L'ADOPTION D'UN DOCUMENT SUR LA POURSUITE DES EFFORTS POUR LUTTER CONTRE LE RACISME

La Conférence d'examen de Durban a clos, aujourd'hui à Genève, ses travaux consacrés à l'évaluation et au suivi de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action adoptés à l'issue de la Conférence mondiale contre le racisme tenue à Durban en 2001. Elle a adopté par acclamation, dès sa deuxième journée de travail, un Document final dans lequel elle exprime notamment sa préoccupation face à l'augmentation, ces dernières années, des actes d'incitation à la haine, qui ont pris pour cibles et sérieusement affecté des communautés raciales et religieuses.

Le Document final de la Conférence d'examen prie instamment les États de redoubler d'efforts pour protéger les droits de l'homme de tous les migrants, indépendamment de leur statut d'immigration. Il identifie notamment un certain nombre de nouvelles mesures concrètes et initiatives visant à combattre et éliminer toutes les manifestations de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et d'intolérance qui y est associée. La Conférence d'examen note les actions des pays qui ont, dans le contexte de tragédies du passé, présenté des excuses et mis en place des mécanismes institutionnalisés comme les commissions de vérité et de réconciliation, et demande à ceux qui n'ont pas encore contribué à restaurer la dignité des victimes de trouver les moyens appropriés de le faire. La Conférence d'examen demande en outre aux États d'assurer que toute mesure prise dans le contexte de la lutte contre le terrorisme soit appliquée en respectant pleinement tous les droits de l'homme, en particulier le principe de non-discrimination.

D'autre part, la Conférence d'examen reconnaît avec une profonde préoccupation la persistance du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance y associée à l'encontre des Roms/Gitans/Sintis/Gens du voyage. Elle demande par ailleurs aux États de ne pas avoir recours au profilage fondé sur des bases de discrimination interdites par le droit international, notamment sur des bases raciale, ethnique ou religieuse.

Dans son Document final, la Conférence d'examen souligne que le droit à la liberté d'opinion et d'expression constitue l'un des fondements essentiels de toute société démocratique et pluraliste et souligne le rôle que ce droit peut jouer dans la lutte contre le racisme à travers le monde. Elle prend note de la proposition du Haut Commissariat aux droits de l'homme, en coopération avec les parties prenantes régionales de toutes les parties du monde, d'organiser à la lumière de travaux sur les liens entre la liberté d'expression et l'interdiction de l'appel à la haine nationale, raciale ou religieuse, une série d'ateliers d'experts visant à parvenir à une meilleure compréhension des cadres législatifs et des pratiques judiciaires ainsi que des politiques nationales des différentes parties du monde en ce qui concerne le concept d'incitation à la haine, de manière à évaluer le niveau d'application de l'interdiction de l'incitation.

Au cours de cette Conférence d'examen, présidée par le Kényan Amos Wako, et inaugurée par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon et la Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Mme Navi Pillay, une cinquantaine de hauts dignitaires se sont exprimés dans le cadre du débat de haut niveau.

Dans sa déclaration d'ouverture, le Secrétaire général de l'ONU a profondément regretté que certains aient choisi de rester à l'écart de cette Conférence d'examen et a exprimé l'espoir que cela ne serait que passager. «Je crains que la crise économique actuelle, si elle n'est pas prise en mains de manière adéquate, n'évolue en crise politique à grande échelle», a-t-il déclaré, craignant que, dans de telles circonstances, les conséquences pour les communautés déjà victimes de préjugés et d'exclusion ne s'aggravent encore.

Cette Conférence a pour objectif d'engager la communauté internationale dans une célébration de la tolérance et de la diversité, a pour sa part rappelé la Haut-Commissaire aux droits de l'homme. Alors que la convergence des crises économique, financière, environnementale et alimentaire a exacerbé les tensions et l'intolérance, la communauté internationale doit poursuivre les objectifs de cette Conférence d'examen avec le sens des responsabilités, a-t-elle averti.

S'exprimant également lors de la séance d'ouverture de la Conférence, le Président du Conseil des droits de l'homme, M. Martin Ihoeghian Uhomobhi, a pour sa part fait remarquer que si le racisme n'a pas encore pu être éradiqué, ce n'est pas à cause de l'absence de mécanismes adaptés pour lutter contre ce fléau, mais bien du manque de volonté politique de la part des gouvernements.

Dans un message adressé à la Conférence d'examen, le Président de l'Assemblée générale, M. Miguel d'Escoto, soulignait quant à lui que les grandes crises auxquelles est actuellement confrontée l'humanité sont capables d'engendrer des formes nouvelles et terribles de discrimination.

Seul chef d'État à prendre la parole devant la Conférence d'examen, le Président iranien Mahmoud Ahmadinejad a déclaré, au premier jour des travaux, que le racisme est le signe d'une ignorance qui met aujourd'hui en danger la paix internationale et la coexistence entre les pays. Après la deuxième guerre mondiale, a également déclaré M. Ahmadinejad, «sous prétexte des souffrances des juifs et de l'holocauste», un groupe de pays puissants a eu recours à l'agression militaire pour faire d'une nation entière une population sans abri; ils ont envoyé des migrants d'Europe, des États-Unis et d'ailleurs pour établir un «gouvernement totalement raciste» en Palestine occupée. Plusieurs délégations ont quitté la salle au cours de cette intervention et plusieurs hauts dignitaires et délégations qui ont pris la parole devant la Conférence cette semaine, ainsi que le Secrétaire général de l'ONU et la Haut-Commissaire aux droits de l'homme en marge de la Conférence, ont condamné les propos du Président iranien.

Mme Micheline Calmy-Rey, Chef du Département fédéral des affaires étrangères de la Suisse, pays hôte de la Conférence, s'est félicitée de l'adoption du Document final de la Conférence d'examen de Durban qui a été adopté mardi et qui, a-t-elle ajouté, démontre bien que les forces qui veulent que la communauté internationale lutte ensemble contre le racisme, la discrimination raciale et la xénophobie ont prévalu. Cette Conférence est un succès et j'en suis très heureuse, a conclu le chef de la diplomatie suisse.

Par ailleurs, après-midi, le Président de la Conférence d'examen a fait une déclaration, au nom des participants, reconnaissant qu'il y a aujourd'hui des tentatives de minimiser la gravité et le sérieux du génocide de 1994 au Rwanda, par sa négation et sa banalisation, et qu'il s'agit d'une grave entrave aux efforts visant à prévenir le génocide, à rendre justice au peuple rwandais et à favoriser sa réconciliation. Les participants à la Conférence d'examen exhortent par conséquent la communauté internationale à ne ménager aucun effort pour combattre la négation et la banalisation du génocide commis contre les Tutsis au Rwanda.



CONFÉRENCE D'EXAMEN DE DURBAN: LES TRAVAUX ONT PERMIS L'ADOPTION D'UN DOCUMENT SUR LA POURSUITE DES EFFORTS POUR LUTTER CONTRE LE RACISME

La Conférence d'examen de Durban a clos, aujourd'hui à Genève, ses travaux consacrés à l'évaluation et au suivi de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action adoptés à l'issue de la Conférence mondiale contre le racisme tenue à Durban en 2001. Elle a adopté par acclamation, dès sa deuxième journée de travail, un Document final dans lequel elle exprime notamment sa préoccupation face à l'augmentation, ces dernières années, des actes d'incitation à la haine, qui ont pris pour cibles et sérieusement affecté des communautés raciales et religieuses.

Le Document final de la Conférence d'examen prie instamment les États de redoubler d'efforts pour protéger les droits de l'homme de tous les migrants, indépendamment de leur statut d'immigration. Il identifie notamment un certain nombre de nouvelles mesures concrètes et initiatives visant à combattre et éliminer toutes les manifestations de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et d'intolérance qui y est associée. La Conférence d'examen note les actions des pays qui ont, dans le contexte de tragédies du passé, présenté des excuses et mis en place des mécanismes institutionnalisés comme les commissions de vérité et de réconciliation, et demande à ceux qui n'ont pas encore contribué à restaurer la dignité des victimes de trouver les moyens appropriés de le faire. La Conférence d'examen demande en outre aux États d'assurer que toute mesure prise dans le contexte de la lutte contre le terrorisme soit appliquée en respectant pleinement tous les droits de l'homme, en particulier le principe de non-discrimination.

D'autre part, la Conférence d'examen reconnaît avec une profonde préoccupation la persistance du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance y associée à l'encontre des Roms/Gitans/Sintis/Gens du voyage. Elle demande par ailleurs aux États de ne pas avoir recours au profilage fondé sur des bases de discrimination interdites par le droit international, notamment sur des bases raciale, ethnique ou religieuse.

Dans son Document final, la Conférence d'examen souligne que le droit à la liberté d'opinion et d'expression constitue l'un des fondements essentiels de toute société démocratique et pluraliste et souligne le rôle que ce droit peut jouer dans la lutte contre le racisme à travers le monde. Elle prend note de la proposition du Haut Commissariat aux droits de l'homme, en coopération avec les parties prenantes régionales de toutes les parties du monde, d'organiser à la lumière de travaux sur les liens entre la liberté d'expression et l'interdiction de l'appel à la haine nationale, raciale ou religieuse, une série d'ateliers d'experts visant à parvenir à une meilleure compréhension des cadres législatifs et des pratiques judiciaires ainsi que des politiques nationales des différentes parties du monde en ce qui concerne le concept d'incitation à la haine, de manière à évaluer le niveau d'application de l'interdiction de l'incitation.

Au cours de cette Conférence d'examen, présidée par le Kényan Amos Wako, et inaugurée par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon et la Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Mme Navi Pillay, une cinquantaine de hauts dignitaires se sont exprimés dans le cadre du débat de haut niveau.

Dans sa déclaration d'ouverture, le Secrétaire général de l'ONU a profondément regretté que certains aient choisi de rester à l'écart de cette Conférence d'examen et a exprimé l'espoir que cela ne serait que passager. «Je crains que la crise économique actuelle, si elle n'est pas prise en mains de manière adéquate, n'évolue en crise politique à grande échelle», a-t-il déclaré, craignant que, dans de telles circonstances, les conséquences pour les communautés déjà victimes de préjugés et d'exclusion ne s'aggravent encore.

Cette Conférence a pour objectif d'engager la communauté internationale dans une célébration de la tolérance et de la diversité, a pour sa part rappelé la Haut-Commissaire aux droits de l'homme. Alors que la convergence des crises économique, financière, environnementale et alimentaire a exacerbé les tensions et l'intolérance, la communauté internationale doit poursuivre les objectifs de cette Conférence d'examen avec le sens des responsabilités, a-t-elle averti.

S'exprimant également lors de la séance d'ouverture de la Conférence, le Président du Conseil des droits de l'homme, M. Martin Ihoeghian Uhomobhi, a pour sa part fait remarquer que si le racisme n'a pas encore pu être éradiqué, ce n'est pas à cause de l'absence de mécanismes adaptés pour lutter contre ce fléau, mais bien du manque de volonté politique de la part des gouvernements.

Dans un message adressé à la Conférence d'examen, le Président de l'Assemblée générale, M. Miguel d'Escoto, soulignait quant à lui que les grandes crises auxquelles est actuellement confrontée l'humanité sont capables d'engendrer des formes nouvelles et terribles de discrimination.

Seul chef d'État à prendre la parole devant la Conférence d'examen, le Président iranien Mahmoud Ahmadinejad a déclaré, au premier jour des travaux, que le racisme est le signe d'une ignorance qui met aujourd'hui en danger la paix internationale et la coexistence entre les pays. Après la deuxième guerre mondiale, a également déclaré M. Ahmadinejad, «sous prétexte des souffrances des juifs et de l'holocauste», un groupe de pays puissants a eu recours à l'agression militaire pour faire d'une nation entière une population sans abri; ils ont envoyé des migrants d'Europe, des États-Unis et d'ailleurs pour établir un «gouvernement totalement raciste» en Palestine occupée. Plusieurs délégations ont quitté la salle au cours de cette intervention et plusieurs hauts dignitaires et délégations qui ont pris la parole devant la Conférence cette semaine, ainsi que le Secrétaire général de l'ONU et la Haut-Commissaire aux droits de l'homme en marge de la Conférence, ont condamné les propos du Président iranien.

Mme Micheline Calmy-Rey, Chef du Département fédéral des affaires étrangères de la Suisse, pays hôte de la Conférence, s'est félicitée de l'adoption du Document final de la Conférence d'examen de Durban qui a été adopté mardi et qui, a-t-elle ajouté, démontre bien que les forces qui veulent que la communauté internationale lutte ensemble contre le racisme, la discrimination raciale et la xénophobie ont prévalu. Cette Conférence est un succès et j'en suis très heureuse, a conclu le chef de la diplomatie suisse.

Par ailleurs, après-midi, le Président de la Conférence d'examen a fait une déclaration, au nom des participants, reconnaissant qu'il y a aujourd'hui des tentatives de minimiser la gravité et le sérieux du génocide de 1994 au Rwanda, par sa négation et sa banalisation, et qu'il s'agit d'une grave entrave aux efforts visant à prévenir le génocide, à rendre justice au peuple rwandais et à favoriser sa réconciliation. Les participants à la Conférence d'examen exhortent par conséquent la communauté internationale à ne ménager aucun effort pour combattre la négation et la banalisation du génocide commis contre les Tutsis au Rwanda.



Conférence d'examen de Durban
COMMUNIQUÉ FINAL

RC/09/14
24 avril 2009

CONFÉRENCE D'EXAMEN DE DURBAN: LES TRAVAUX ONT PERMIS L'ADOPTION D'UN DOCUMENT SUR LA POURSUITE DES EFFORTS POUR LUTTER CONTRE LE RACISME

La Conférence d'examen de Durban a clos, aujourd'hui à Genève, ses travaux consacrés à l'évaluation et au suivi de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action adoptés à l'issue de la Conférence mondiale contre le racisme tenue à Durban en 2001. Elle a adopté par acclamation, dès sa deuxième journée de travail, un Document final dans lequel elle exprime notamment sa préoccupation face à l'augmentation, ces dernières années, des actes d'incitation à la haine, qui ont pris pour cibles et sérieusement affecté des communautés raciales et religieuses.

Le Document final de la Conférence d'examen prie instamment les États de redoubler d'efforts pour protéger les droits de l'homme de tous les migrants, indépendamment de leur statut d'immigration. Il identifie notamment un certain nombre de nouvelles mesures concrètes et initiatives visant à combattre et éliminer toutes les manifestations de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et d'intolérance qui y est associée. La Conférence d'examen note les actions des pays qui ont, dans le contexte de tragédies du passé, présenté des excuses et mis en place des mécanismes institutionnalisés comme les commissions de vérité et de réconciliation, et demande à ceux qui n'ont pas encore contribué à restaurer la dignité des victimes de trouver les moyens appropriés de le faire. La Conférence d'examen demande en outre aux États d'assurer que toute mesure prise dans le contexte de la lutte contre le terrorisme soit appliquée en respectant pleinement tous les droits de l'homme, en particulier le principe de non-discrimination.

D'autre part, la Conférence d'examen reconnaît avec une profonde préoccupation la persistance du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance y associée à l'encontre des Roms/Gitans/Sintis/Gens du voyage. Elle demande par ailleurs aux États de ne pas avoir recours au profilage fondé sur des bases de discrimination interdites par le droit international, notamment sur des bases raciale, ethnique ou religieuse.

Dans son Document final, la Conférence d'examen souligne que le droit à la liberté d'opinion et d'expression constitue l'un des fondements essentiels de toute société démocratique et pluraliste et souligne le rôle que ce droit peut jouer dans la lutte contre le racisme à travers le monde. Elle prend note de la proposition du Haut Commissariat aux droits de l'homme, en coopération avec les parties prenantes régionales de toutes les parties du monde, d'organiser à la lumière de travaux sur les liens entre la liberté d'expression et l'interdiction de l'appel à la haine nationale, raciale ou religieuse, une série d'ateliers d'experts visant à parvenir à une meilleure compréhension des cadres législatifs et des pratiques judiciaires ainsi que des politiques nationales des différentes parties du monde en ce qui concerne le concept d'incitation à la haine, de manière à évaluer le niveau d'application de l'interdiction de l'incitation.

Au cours de cette Conférence d'examen, présidée par le Kényan Amos Wako, et inaugurée par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon et la Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Mme Navi Pillay, une cinquantaine de hauts dignitaires se sont exprimés dans le cadre du débat de haut niveau.

Dans sa déclaration d'ouverture, le Secrétaire général de l'ONU a profondément regretté que certains aient choisi de rester à l'écart de cette Conférence d'examen et a exprimé l'espoir que cela ne serait que passager. «Je crains que la crise économique actuelle, si elle n'est pas prise en mains de manière adéquate, n'évolue en crise politique à grande échelle», a-t-il déclaré, craignant que, dans de telles circonstances, les conséquences pour les communautés déjà victimes de préjugés et d'exclusion ne s'aggravent encore.

Cette Conférence a pour objectif d'engager la communauté internationale dans une célébration de la tolérance et de la diversité, a pour sa part rappelé la Haut-Commissaire aux droits de l'homme. Alors que la convergence des crises économique, financière, environnementale et alimentaire a exacerbé les tensions et l'intolérance, la communauté internationale doit poursuivre les objectifs de cette Conférence d'examen avec le sens des responsabilités, a-t-elle averti.

S'exprimant également lors de la séance d'ouverture de la Conférence, le Président du Conseil des droits de l'homme, M. Martin Ihoeghian Uhomobhi, a pour sa part fait remarquer que si le racisme n'a pas encore pu être éradiqué, ce n'est pas à cause de l'absence de mécanismes adaptés pour lutter contre ce fléau, mais bien du manque de volonté politique de la part des gouvernements.

Dans un message adressé à la Conférence d'examen, le Président de l'Assemblée générale, M. Miguel d'Escoto, soulignait quant à lui que les grandes crises auxquelles est actuellement confrontée l'humanité sont capables d'engendrer des formes nouvelles et terribles de discrimination.

Seul chef d'État à prendre la parole devant la Conférence d'examen, le Président iranien Mahmoud Ahmadinejad a déclaré, au premier jour des travaux, que le racisme est le signe d'une ignorance qui met aujourd'hui en danger la paix internationale et la coexistence entre les pays. Après la deuxième guerre mondiale, a également déclaré M. Ahmadinejad, «sous prétexte des souffrances des juifs et de l'holocauste», un groupe de pays puissants a eu recours à l'agression militaire pour faire d'une nation entière une population sans abri; ils ont envoyé des migrants d'Europe, des États-Unis et d'ailleurs pour établir un «gouvernement totalement raciste» en Palestine occupée. Plusieurs délégations ont quitté la salle au cours de cette intervention et plusieurs hauts dignitaires et délégations qui ont pris la parole devant la Conférence cette semaine, ainsi que le Secrétaire général de l'ONU et la Haut-Commissaire aux droits de l'homme en marge de la Conférence, ont condamné les propos du Président iranien.

Mme Micheline Calmy-Rey, Chef du Département fédéral des affaires étrangères de la Suisse, pays hôte de la Conférence, s'est félicitée de l'adoption du Document final de la Conférence d'examen de Durban qui a été adopté mardi et qui, a-t-elle ajouté, démontre bien que les forces qui veulent que la communauté internationale lutte ensemble contre le racisme, la discrimination raciale et la xénophobie ont prévalu. Cette Conférence est un succès et j'en suis très heureuse, a conclu le chef de la diplomatie suisse.

Par ailleurs, après-midi, le Président de la Conférence d'examen a fait une déclaration, au nom des participants, reconnaissant qu'il y a aujourd'hui des tentatives de minimiser la gravité et le sérieux du génocide de 1994 au Rwanda, par sa négation et sa banalisation, et qu'il s'agit d'une grave entrave aux efforts visant à prévenir le génocide, à rendre justice au peuple rwandais et à favoriser sa réconciliation. Les participants à la Conférence d'examen exhortent par conséquent la communauté internationale à ne ménager aucun effort pour combattre la négation et la banalisation du génocide commis contre les Tutsis au Rwanda.



Conférence d'examen de Durban
COMMUNIQUÉ FINAL

RC/09/14
24 avril 2009

CONFÉRENCE D'EXAMEN DE DURBAN: LES TRAVAUX ONT PERMIS L'ADOPTION D'UN DOCUMENT SUR LA POURSUITE DES EFFORTS POUR LUTTER CONTRE LE RACISME

La Conférence d'examen de Durban a clos, aujourd'hui à Genève, ses travaux consacrés à l'évaluation et au suivi de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action adoptés à l'issue de la Conférence mondiale contre le racisme tenue à Durban en 2001. Elle a adopté par acclamation, dès sa deuxième journée de travail, un Document final dans lequel elle exprime notamment sa préoccupation face à l'augmentation, ces dernières années, des actes d'incitation à la haine, qui ont pris pour cibles et sérieusement affecté des communautés raciales et religieuses.

Le Document final de la Conférence d'examen prie instamment les États de redoubler d'efforts pour protéger les droits de l'homme de tous les migrants, indépendamment de leur statut d'immigration. Il identifie notamment un certain nombre de nouvelles mesures concrètes et initiatives visant à combattre et éliminer toutes les manifestations de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et d'intolérance qui y est associée. La Conférence d'examen note les actions des pays qui ont, dans le contexte de tragédies du passé, présenté des excuses et mis en place des mécanismes institutionnalisés comme les commissions de vérité et de réconciliation, et demande à ceux qui n'ont pas encore contribué à restaurer la dignité des victimes de trouver les moyens appropriés de le faire. La Conférence d'examen demande en outre aux États d'assurer que toute mesure prise dans le contexte de la lutte contre le terrorisme soit appliquée en respectant pleinement tous les droits de l'homme, en particulier le principe de non-discrimination.

D'autre part, la Conférence d'examen reconnaît avec une profonde préoccupation la persistance du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance y associée à l'encontre des Roms/Gitans/Sintis/Gens du voyage. Elle demande par ailleurs aux États de ne pas avoir recours au profilage fondé sur des bases de discrimination interdites par le droit international, notamment sur des bases raciale, ethnique ou religieuse.

Dans son Document final, la Conférence d'examen souligne que le droit à la liberté d'opinion et d'expression constitue l'un des fondements essentiels de toute société démocratique et pluraliste et souligne le rôle que ce droit peut jouer dans la lutte contre le racisme à travers le monde. Elle prend note de la proposition du Haut Commissariat aux droits de l'homme, en coopération avec les parties prenantes régionales de toutes les parties du monde, d'organiser à la lumière de travaux sur les liens entre la liberté d'expression et l'interdiction de l'appel à la haine nationale, raciale ou religieuse, une série d'ateliers d'experts visant à parvenir à une meilleure compréhension des cadres législatifs et des pratiques judiciaires ainsi que des politiques nationales des différentes parties du monde en ce qui concerne le concept d'incitation à la haine, de manière à évaluer le niveau d'application de l'interdiction de l'incitation.

Au cours de cette Conférence d'examen, présidée par le Kényan Amos Wako, et inaugurée par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon et la Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Mme Navi Pillay, une cinquantaine de hauts dignitaires se sont exprimés dans le cadre du débat de haut niveau.

Dans sa déclaration d'ouverture, le Secrétaire général de l'ONU a profondément regretté que certains aient choisi de rester à l'écart de cette Conférence d'examen et a exprimé l'espoir que cela ne serait que passager. «Je crains que la crise économique actuelle, si elle n'est pas prise en mains de manière adéquate, n'évolue en crise politique à grande échelle», a-t-il déclaré, craignant que, dans de telles circonstances, les conséquences pour les communautés déjà victimes de préjugés et d'exclusion ne s'aggravent encore.

Cette Conférence a pour objectif d'engager la communauté internationale dans une célébration de la tolérance et de la diversité, a pour sa part rappelé la Haut-Commissaire aux droits de l'homme. Alors que la convergence des crises économique, financière, environnementale et alimentaire a exacerbé les tensions et l'intolérance, la communauté internationale doit poursuivre les objectifs de cette Conférence d'examen avec le sens des responsabilités, a-t-elle averti.

S'exprimant également lors de la séance d'ouverture de la Conférence, le Président du Conseil des droits de l'homme, M. Martin Ihoeghian Uhomobhi, a pour sa part fait remarquer que si le racisme n'a pas encore pu être éradiqué, ce n'est pas à cause de l'absence de mécanismes adaptés pour lutter contre ce fléau, mais bien du manque de volonté politique de la part des gouvernements.

Dans un message adressé à la Conférence d'examen, le Président de l'Assemblée générale, M. Miguel d'Escoto, soulignait quant à lui que les grandes crises auxquelles est actuellement confrontée l'humanité sont capables d'engendrer des formes nouvelles et terribles de discrimination.

Seul chef d'État à prendre la parole devant la Conférence d'examen, le Président iranien Mahmoud Ahmadinejad a déclaré, au premier jour des travaux, que le racisme est le signe d'une ignorance qui met aujourd'hui en danger la paix internationale et la coexistence entre les pays. Après la deuxième guerre mondiale, a également déclaré M. Ahmadinejad, «sous prétexte des souffrances des juifs et de l'holocauste», un groupe de pays puissants a eu recours à l'agression militaire pour faire d'une nation entière une population sans abri; ils ont envoyé des migrants d'Europe, des États-Unis et d'ailleurs pour établir un «gouvernement totalement raciste» en Palestine occupée. Plusieurs délégations ont quitté la salle au cours de cette intervention et plusieurs hauts dignitaires et délégations qui ont pris la parole devant la Conférence cette semaine, ainsi que le Secrétaire général de l'ONU et la Haut-Commissaire aux droits de l'homme en marge de la Conférence, ont condamné les propos du Président iranien.

Mme Micheline Calmy-Rey, Chef du Département fédéral des affaires étrangères de la Suisse, pays hôte de la Conférence, s'est félicitée de l'adoption du Document final de la Conférence d'examen de Durban qui a été adopté mardi et qui, a-t-elle ajouté, démontre bien que les forces qui veulent que la communauté internationale lutte ensemble contre le racisme, la discrimination raciale et la xénophobie ont prévalu. Cette Conférence est un succès et j'en suis très heureuse, a conclu le chef de la diplomatie suisse.

Par ailleurs, après-midi, le Président de la Conférence d'examen a fait une déclaration, au nom des participants, reconnaissant qu'il y a aujourd'hui des tentatives de minimiser la gravité et le sérieux du génocide de 1994 au Rwanda, par sa négation et sa banalisation, et qu'il s'agit d'une grave entrave aux efforts visant à prévenir le génocide, à rendre justice au peuple rwandais et à favoriser sa réconciliation. Les participants à la Conférence d'examen exhortent par conséquent la communauté internationale à ne ménager aucun effort pour combattre la négation et la banalisation du génocide commis contre les Tutsis au Rwanda.



CONFÉRENCE D'EXAMEN DE DURBAN: LES TRAVAUX ONT PERMIS L'ADOPTION D'UN DOCUMENT SUR LA POURSUITE DES EFFORTS POUR LUTTER CONTRE LE RACISME

La Conférence d'examen de Durban a clos, aujourd'hui à Genève, ses travaux consacrés à l'évaluation et au suivi de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action adoptés à l'issue de la Conférence mondiale contre le racisme tenue à Durban en 2001. Elle a adopté par acclamation, dès sa deuxième journée de travail, un Document final dans lequel elle exprime notamment sa préoccupation face à l'augmentation, ces dernières années, des actes d'incitation à la haine, qui ont pris pour cibles et sérieusement affecté des communautés raciales et religieuses.

Le Document final de la Conférence d'examen prie instamment les États de redoubler d'efforts pour protéger les droits de l'homme de tous les migrants, indépendamment de leur statut d'immigration. Il identifie notamment un certain nombre de nouvelles mesures concrètes et initiatives visant à combattre et éliminer toutes les manifestations de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et d'intolérance qui y est associée. La Conférence d'examen note les actions des pays qui ont, dans le contexte de tragédies du passé, présenté des excuses et mis en place des mécanismes institutionnalisés comme les commissions de vérité et de réconciliation, et demande à ceux qui n'ont pas encore contribué à restaurer la dignité des victimes de trouver les moyens appropriés de le faire. La Conférence d'examen demande en outre aux États d'assurer que toute mesure prise dans le contexte de la lutte contre le terrorisme soit appliquée en respectant pleinement tous les droits de l'homme, en particulier le principe de non-discrimination.

D'autre part, la Conférence d'examen reconnaît avec une profonde préoccupation la persistance du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance y associée à l'encontre des Roms/Gitans/Sintis/Gens du voyage. Elle demande par ailleurs aux États de ne pas avoir recours au profilage fondé sur des bases de discrimination interdites par le droit international, notamment sur des bases raciale, ethnique ou religieuse.

Dans son Document final, la Conférence d'examen souligne que le droit à la liberté d'opinion et d'expression constitue l'un des fondements essentiels de toute société démocratique et pluraliste et souligne le rôle que ce droit peut jouer dans la lutte contre le racisme à travers le monde. Elle prend note de la proposition du Haut Commissariat aux droits de l'homme, en coopération avec les parties prenantes régionales de toutes les parties du monde, d'organiser à la lumière de travaux sur les liens entre la liberté d'expression et l'interdiction de l'appel à la haine nationale, raciale ou religieuse, une série d'ateliers d'experts visant à parvenir à une meilleure compréhension des cadres législatifs et des pratiques judiciaires ainsi que des politiques nationales des différentes parties du monde en ce qui concerne le concept d'incitation à la haine, de manière à évaluer le niveau d'application de l'interdiction de l'incitation.

Au cours de cette Conférence d'examen, présidée par le Kényan Amos Wako, et inaugurée par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon et la Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Mme Navi Pillay, une cinquantaine de hauts dignitaires se sont exprimés dans le cadre du débat de haut niveau.

Dans sa déclaration d'ouverture, le Secrétaire général de l'ONU a profondément regretté que certains aient choisi de rester à l'écart de cette Conférence d'examen et a exprimé l'espoir que cela ne serait que passager. «Je crains que la crise économique actuelle, si elle n'est pas prise en mains de manière adéquate, n'évolue en crise politique à grande échelle», a-t-il déclaré, craignant que, dans de telles circonstances, les conséquences pour les communautés déjà victimes de préjugés et d'exclusion ne s'aggravent encore.

Cette Conférence a pour objectif d'engager la communauté internationale dans une célébration de la tolérance et de la diversité, a pour sa part rappelé la Haut-Commissaire aux droits de l'homme. Alors que la convergence des crises économique, financière, environnementale et alimentaire a exacerbé les tensions et l'intolérance, la communauté internationale doit poursuivre les objectifs de cette Conférence d'examen avec le sens des responsabilités, a-t-elle averti.

S'exprimant également lors de la séance d'ouverture de la Conférence, le Président du Conseil des droits de l'homme, M. Martin Ihoeghian Uhomobhi, a pour sa part fait remarquer que si le racisme n'a pas encore pu être éradiqué, ce n'est pas à cause de l'absence de mécanismes adaptés pour lutter contre ce fléau, mais bien du manque de volonté politique de la part des gouvernements.

Dans un message adressé à la Conférence d'examen, le Président de l'Assemblée générale, M. Miguel d'Escoto, soulignait quant à lui que les grandes crises auxquelles est actuellement confrontée l'humanité sont capables d'engendrer des formes nouvelles et terribles de discrimination.

Seul chef d'État à prendre la parole devant la Conférence d'examen, le Président iranien Mahmoud Ahmadinejad a déclaré, au premier jour des travaux, que le racisme est le signe d'une ignorance qui met aujourd'hui en danger la paix internationale et la coexistence entre les pays. Après la deuxième guerre mondiale, a également déclaré M. Ahmadinejad, «sous prétexte des souffrances des juifs et de l'holocauste», un groupe de pays puissants a eu recours à l'agression militaire pour faire d'une nation entière une population sans abri; ils ont envoyé des migrants d'Europe, des États-Unis et d'ailleurs pour établir un «gouvernement totalement raciste» en Palestine occupée. Plusieurs délégations ont quitté la salle au cours de cette intervention et plusieurs hauts dignitaires et délégations qui ont pris la parole devant la Conférence cette semaine, ainsi que le Secrétaire général de l'ONU et la Haut-Commissaire aux droits de l'homme en marge de la Conférence, ont condamné les propos du Président iranien.

Mme Micheline Calmy-Rey, Chef du Département fédéral des affaires étrangères de la Suisse, pays hôte de la Conférence, s'est félicitée de l'adoption du Document final de la Conférence d'examen de Durban qui a été adopté mardi et qui, a-t-elle ajouté, démontre bien que les forces qui veulent que la communauté internationale lutte ensemble contre le racisme, la discrimination raciale et la xénophobie ont prévalu. Cette Conférence est un succès et j'en suis très heureuse, a conclu le chef de la diplomatie suisse.

Par ailleurs, après-midi, le Président de la Conférence d'examen a fait une déclaration, au nom des participants, reconnaissant qu'il y a aujourd'hui des tentatives de minimiser la gravité et le sérieux du génocide de 1994 au Rwanda, par sa négation et sa banalisation, et qu'il s'agit d'une grave entrave aux efforts visant à prévenir le génocide, à rendre justice au peuple rwandais et à favoriser sa réconciliation. Les participants à la Conférence d'examen exhortent par conséquent la communauté internationale à ne ménager aucun effort pour combattre la négation et la banalisation du génocide commis contre les Tutsis au Rwanda.



CONFÉRENCE D'EXAMEN DE DURBAN: LES TRAVAUX ONT PERMIS L'ADOPTION D'UN DOCUMENT SUR LA POURSUITE DES EFFORTS POUR LUTTER CONTRE LE RACISME

La Conférence d'examen de Durban a clos, aujourd'hui à Genève, ses travaux consacrés à l'évaluation et au suivi de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action adoptés à l'issue de la Conférence mondiale contre le racisme tenue à Durban en 2001. Elle a adopté par acclamation, dès sa deuxième journée de travail, un Document final dans lequel elle exprime notamment sa préoccupation face à l'augmentation, ces dernières années, des actes d'incitation à la haine, qui ont pris pour cibles et sérieusement affecté des communautés raciales et religieuses.

Le Document final de la Conférence d'examen prie instamment les États de redoubler d'efforts pour protéger les droits de l'homme de tous les migrants, indépendamment de leur statut d'immigration. Il identifie notamment un certain nombre de nouvelles mesures concrètes et initiatives visant à combattre et éliminer toutes les manifestations de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et d'intolérance qui y est associée. La Conférence d'examen note les actions des pays qui ont, dans le contexte de tragédies du passé, présenté des excuses et mis en place des mécanismes institutionnalisés comme les commissions de vérité et de réconciliation, et demande à ceux qui n'ont pas encore contribué à restaurer la dignité des victimes de trouver les moyens appropriés de le faire. La Conférence d'examen demande en outre aux États d'assurer que toute mesure prise dans le contexte de la lutte contre le terrorisme soit appliquée en respectant pleinement tous les droits de l'homme, en particulier le principe de non-discrimination.

D'autre part, la Conférence d'examen reconnaît avec une profonde préoccupation la persistance du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance y associée à l'encontre des Roms/Gitans/Sintis/Gens du voyage. Elle demande par ailleurs aux États de ne pas avoir recours au profilage fondé sur des bases de discrimination interdites par le droit international, notamment sur des bases raciale, ethnique ou religieuse.

Dans son Document final, la Conférence d'examen souligne que le droit à la liberté d'opinion et d'expression constitue l'un des fondements essentiels de toute société démocratique et pluraliste et souligne le rôle que ce droit peut jouer dans la lutte contre le racisme à travers le monde. Elle prend note de la proposition du Haut Commissariat aux droits de l'homme, en coopération avec les parties prenantes régionales de toutes les parties du monde, d'organiser à la lumière de travaux sur les liens entre la liberté d'expression et l'interdiction de l'appel à la haine nationale, raciale ou religieuse, une série d'ateliers d'experts visant à parvenir à une meilleure compréhension des cadres législatifs et des pratiques judiciaires ainsi que des politiques nationales des différentes parties du monde en ce qui concerne le concept d'incitation à la haine, de manière à évaluer le niveau d'application de l'interdiction de l'incitation.

Au cours de cette Conférence d'examen, présidée par le Kényan Amos Wako, et inaugurée par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon et la Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Mme Navi Pillay, une cinquantaine de hauts dignitaires se sont exprimés dans le cadre du débat de haut niveau.

Dans sa déclaration d'ouverture, le Secrétaire général de l'ONU a profondément regretté que certains aient choisi de rester à l'écart de cette Conférence d'examen et a exprimé l'espoir que cela ne serait que passager. «Je crains que la crise économique actuelle, si elle n'est pas prise en mains de manière adéquate, n'évolue en crise politique à grande échelle», a-t-il déclaré, craignant que, dans de telles circonstances, les conséquences pour les communautés déjà victimes de préjugés et d'exclusion ne s'aggravent encore.

Cette Conférence a pour objectif d'engager la communauté internationale dans une célébration de la tolérance et de la diversité, a pour sa part rappelé la Haut-Commissaire aux droits de l'homme. Alors que la convergence des crises économique, financière, environnementale et alimentaire a exacerbé les tensions et l'intolérance, la communauté internationale doit poursuivre les objectifs de cette Conférence d'examen avec le sens des responsabilités, a-t-elle averti.

S'exprimant également lors de la séance d'ouverture de la Conférence, le Président du Conseil des droits de l'homme, M. Martin Ihoeghian Uhomobhi, a pour sa part fait remarquer que si le racisme n'a pas encore pu être éradiqué, ce n'est pas à cause de l'absence de mécanismes adaptés pour lutter contre ce fléau, mais bien du manque de volonté politique de la part des gouvernements.

Dans un message adressé à la Conférence d'examen, le Président de l'Assemblée générale, M. Miguel d'Escoto, soulignait quant à lui que les grandes crises auxquelles est actuellement confrontée l'humanité sont capables d'engendrer des formes nouvelles et terribles de discrimination.

Seul chef d'État à prendre la parole devant la Conférence d'examen, le Président iranien Mahmoud Ahmadinejad a déclaré, au premier jour des travaux, que le racisme est le signe d'une ignorance qui met aujourd'hui en danger la paix internationale et la coexistence entre les pays. Après la deuxième guerre mondiale, a également déclaré M. Ahmadinejad, «sous prétexte des souffrances des juifs et de l'holocauste», un groupe de pays puissants a eu recours à l'agression militaire pour faire d'une nation entière une population sans abri; ils ont envoyé des migrants d'Europe, des États-Unis et d'ailleurs pour établir un «gouvernement totalement raciste» en Palestine occupée. Plusieurs délégations ont quitté la salle au cours de cette intervention et plusieurs hauts dignitaires et délégations qui ont pris la parole devant la Conférence cette semaine, ainsi que le Secrétaire général de l'ONU et la Haut-Commissaire aux droits de l'homme en marge de la Conférence, ont condamné les propos du Président iranien.

Mme Micheline Calmy-Rey, Chef du Département fédéral des affaires étrangères de la Suisse, pays hôte de la Conférence, s'est félicitée de l'adoption du Document final de la Conférence d'examen de Durban qui a été adopté mardi et qui, a-t-elle ajouté, démontre bien que les forces qui veulent que la communauté internationale lutte ensemble contre le racisme, la discrimination raciale et la xénophobie ont prévalu. Cette Conférence est un succès et j'en suis très heureuse, a conclu le chef de la diplomatie suisse.

Par ailleurs, après-midi, le Président de la Conférence d'examen a fait une déclaration, au nom des participants, reconnaissant qu'il y a aujourd'hui des tentatives de minimiser la gravité et le sérieux du génocide de 1994 au Rwanda, par sa négation et sa banalisation, et qu'il s'agit d'une grave entrave aux efforts visant à prévenir le génocide, à rendre justice au peuple rwandais et à favoriser sa réconciliation. Les participants à la Conférence d'examen exhortent par conséquent la communauté internationale à ne ménager aucun effort pour combattre la négation et la banalisation du génocide commis contre les Tutsis au Rwanda.



Conférence d'examen de Durban
COMMUNIQUÉ FINAL

RC/09/14
24 avril 2009

CONFÉRENCE D'EXAMEN DE DURBAN: LES TRAVAUX ONT PERMIS L'ADOPTION D'UN DOCUMENT SUR LA POURSUITE DES EFFORTS POUR LUTTER CONTRE LE RACISME

La Conférence d'examen de Durban a clos, aujourd'hui à Genève, ses travaux consacrés à l'évaluation et au suivi de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action adoptés à l'issue de la Conférence mondiale contre le racisme tenue à Durban en 2001. Elle a adopté par acclamation, dès sa deuxième journée de travail, un Document final dans lequel elle exprime notamment sa préoccupation face à l'augmentation, ces dernières années, des actes d'incitation à la haine, qui ont pris pour cibles et sérieusement affecté des communautés raciales et religieuses.

Le Document final de la Conférence d'examen prie instamment les États de redoubler d'efforts pour protéger les droits de l'homme de tous les migrants, indépendamment de leur statut d'immigration. Il identifie notamment un certain nombre de nouvelles mesures concrètes et initiatives visant à combattre et éliminer toutes les manifestations de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et d'intolérance qui y est associée. La Conférence d'examen note les actions des pays qui ont, dans le contexte de tragédies du passé, présenté des excuses et mis en place des mécanismes institutionnalisés comme les commissions de vérité et de réconciliation, et demande à ceux qui n'ont pas encore contribué à restaurer la dignité des victimes de trouver les moyens appropriés de le faire. La Conférence d'examen demande en outre aux États d'assurer que toute mesure prise dans le contexte de la lutte contre le terrorisme soit appliquée en respectant pleinement tous les droits de l'homme, en particulier le principe de non-discrimination.

D'autre part, la Conférence d'examen reconnaît avec une profonde préoccupation la persistance du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance y associée à l'encontre des Roms/Gitans/Sintis/Gens du voyage. Elle demande par ailleurs aux États de ne pas avoir recours au profilage fondé sur des bases de discrimination interdites par le droit international, notamment sur des bases raciale, ethnique ou religieuse.

Dans son Document final, la Conférence d'examen souligne que le droit à la liberté d'opinion et d'expression constitue l'un des fondements essentiels de toute société démocratique et pluraliste et souligne le rôle que ce droit peut jouer dans la lutte contre le racisme à travers le monde. Elle prend note de la proposition du Haut Commissariat aux droits de l'homme, en coopération avec les parties prenantes régionales de toutes les parties du monde, d'organiser à la lumière de travaux sur les liens entre la liberté d'expression et l'interdiction de l'appel à la haine nationale, raciale ou religieuse, une série d'ateliers d'experts visant à parvenir à une meilleure compréhension des cadres législatifs et des pratiques judiciaires ainsi que des politiques nationales des différentes parties du monde en ce qui concerne le concept d'incitation à la haine, de manière à évaluer le niveau d'application de l'interdiction de l'incitation.

Au cours de cette Conférence d'examen, présidée par le Kényan Amos Wako, et inaugurée par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon et la Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Mme Navi Pillay, une cinquantaine de hauts dignitaires se sont exprimés dans le cadre du débat de haut niveau.

Dans sa déclaration d'ouverture, le Secrétaire général de l'ONU a profondément regretté que certains aient choisi de rester à l'écart de cette Conférence d'examen et a exprimé l'espoir que cela ne serait que passager. «Je crains que la crise économique actuelle, si elle n'est pas prise en mains de manière adéquate, n'évolue en crise politique à grande échelle», a-t-il déclaré, craignant que, dans de telles circonstances, les conséquences pour les communautés déjà victimes de préjugés et d'exclusion ne s'aggravent encore.

Cette Conférence a pour objectif d'engager la communauté internationale dans une célébration de la tolérance et de la diversité, a pour sa part rappelé la Haut-Commissaire aux droits de l'homme. Alors que la convergence des crises économique, financière, environnementale et alimentaire a exacerbé les tensions et l'intolérance, la communauté internationale doit poursuivre les objectifs de cette Conférence d'examen avec le sens des responsabilités, a-t-elle averti.

S'exprimant également lors de la séance d'ouverture de la Conférence, le Président du Conseil des droits de l'homme, M. Martin Ihoeghian Uhomobhi, a pour sa part fait remarquer que si le racisme n'a pas encore pu être éradiqué, ce n'est pas à cause de l'absence de mécanismes adaptés pour lutter contre ce fléau, mais bien du manque de volonté politique de la part des gouvernements.

Dans un message adressé à la Conférence d'examen, le Président de l'Assemblée générale, M. Miguel d'Escoto, soulignait quant à lui que les grandes crises auxquelles est actuellement confrontée l'humanité sont capables d'engendrer des formes nouvelles et terribles de discrimination.

Seul chef d'État à prendre la parole devant la Conférence d'examen, le Président iranien Mahmoud Ahmadinejad a déclaré, au premier jour des travaux, que le racisme est le signe d'une ignorance qui met aujourd'hui en danger la paix internationale et la coexistence entre les pays. Après la deuxième guerre mondiale, a également déclaré M. Ahmadinejad, «sous prétexte des souffrances des juifs et de l'holocauste», un groupe de pays puissants a eu recours à l'agression militaire pour faire d'une nation entière une population sans abri; ils ont envoyé des migrants d'Europe, des États-Unis et d'ailleurs pour établir un «gouvernement totalement raciste» en Palestine occupée. Plusieurs délégations ont quitté la salle au cours de cette intervention et plusieurs hauts dignitaires et délégations qui ont pris la parole devant la Conférence cette semaine, ainsi que le Secrétaire général de l'ONU et la Haut-Commissaire aux droits de l'homme en marge de la Conférence, ont condamné les propos du Président iranien.

Mme Micheline Calmy-Rey, Chef du Département fédéral des affaires étrangères de la Suisse, pays hôte de la Conférence, s'est félicitée de l'adoption du Document final de la Conférence d'examen de Durban qui a été adopté mardi et qui, a-t-elle ajouté, démontre bien que les forces qui veulent que la communauté internationale lutte ensemble contre le racisme, la discrimination raciale et la xénophobie ont prévalu. Cette Conférence est un succès et j'en suis très heureuse, a conclu le chef de la diplomatie suisse.

Par ailleurs, après-midi, le Président de la Conférence d'examen a fait une déclaration, au nom des participants, reconnaissant qu'il y a aujourd'hui des tentatives de minimiser la gravité et le sérieux du génocide de 1994 au Rwanda, par sa négation et sa banalisation, et qu'il s'agit d'une grave entrave aux efforts visant à prévenir le génocide, à rendre justice au peuple rwandais et à favoriser sa réconciliation. Les participants à la Conférence d'examen exhortent par conséquent la communauté internationale à ne ménager aucun effort pour combattre la négation et la banalisation du génocide commis contre les Tutsis au Rwanda.



Conférence d'examen de Durban
COMMUNIQUÉ FINAL

RC/09/14
24 avril 2009

CONFÉRENCE D'EXAMEN DE DURBAN: LES TRAVAUX ONT PERMIS L'ADOPTION D'UN DOCUMENT SUR LA POURSUITE DES EFFORTS POUR LUTTER CONTRE LE RACISME

La Conférence d'examen de Durban a clos, aujourd'hui à Genève, ses travaux consacrés à l'évaluation et au suivi de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action adoptés à l'issue de la Conférence mondiale contre le racisme tenue à Durban en 2001. Elle a adopté par acclamation, dès sa deuxième journée de travail, un Document final dans lequel elle exprime notamment sa préoccupation face à l'augmentation, ces dernières années, des actes d'incitation à la haine, qui ont pris pour cibles et sérieusement affecté des communautés raciales et religieuses.

Le Document final de la Conférence d'examen prie instamment les États de redoubler d'efforts pour protéger les droits de l'homme de tous les migrants, indépendamment de leur statut d'immigration. Il identifie notamment un certain nombre de nouvelles mesures concrètes et initiatives visant à combattre et éliminer toutes les manifestations de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et d'intolérance qui y est associée. La Conférence d'examen note les actions des pays qui ont, dans le contexte de tragédies du passé, présenté des excuses et mis en place des mécanismes institutionnalisés comme les commissions de vérité et de réconciliation, et demande à ceux qui n'ont pas encore contribué à restaurer la dignité des victimes de trouver les moyens appropriés de le faire. La Conférence d'examen demande en outre aux États d'assurer que toute mesure prise dans le contexte de la lutte contre le terrorisme soit appliquée en respectant pleinement tous les droits de l'homme, en particulier le principe de non-discrimination.

D'autre part, la Conférence d'examen reconnaît avec une profonde préoccupation la persistance du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance y associée à l'encontre des Roms/Gitans/Sintis/Gens du voyage. Elle demande par ailleurs aux États de ne pas avoir recours au profilage fondé sur des bases de discrimination interdites par le droit international, notamment sur des bases raciale, ethnique ou religieuse.

Dans son Document final, la Conférence d'examen souligne que le droit à la liberté d'opinion et d'expression constitue l'un des fondements essentiels de toute société démocratique et pluraliste et souligne le rôle que ce droit peut jouer dans la lutte contre le racisme à travers le monde. Elle prend note de la proposition du Haut Commissariat aux droits de l'homme, en coopération avec les parties prenantes régionales de toutes les parties du monde, d'organiser à la lumière de travaux sur les liens entre la liberté d'expression et l'interdiction de l'appel à la haine nationale, raciale ou religieuse, une série d'ateliers d'experts visant à parvenir à une meilleure compréhension des cadres législatifs et des pratiques judiciaires ainsi que des politiques nationales des différentes parties du monde en ce qui concerne le concept d'incitation à la haine, de manière à évaluer le niveau d'application de l'interdiction de l'incitation.

Au cours de cette Conférence d'examen, présidée par le Kényan Amos Wako, et inaugurée par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon et la Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Mme Navi Pillay, une cinquantaine de hauts dignitaires se sont exprimés dans le cadre du débat de haut niveau.

Dans sa déclaration d'ouverture, le Secrétaire général de l'ONU a profondément regretté que certains aient choisi de rester à l'écart de cette Conférence d'examen et a exprimé l'espoir que cela ne serait que passager. «Je crains que la crise économique actuelle, si elle n'est pas prise en mains de manière adéquate, n'évolue en crise politique à grande échelle», a-t-il déclaré, craignant que, dans de telles circonstances, les conséquences pour les communautés déjà victimes de préjugés et d'exclusion ne s'aggravent encore.

Cette Conférence a pour objectif d'engager la communauté internationale dans une célébration de la tolérance et de la diversité, a pour sa part rappelé la Haut-Commissaire aux droits de l'homme. Alors que la convergence des crises économique, financière, environnementale et alimentaire a exacerbé les tensions et l'intolérance, la communauté internationale doit poursuivre les objectifs de cette Conférence d'examen avec le sens des responsabilités, a-t-elle averti.

S'exprimant également lors de la séance d'ouverture de la Conférence, le Président du Conseil des droits de l'homme, M. Martin Ihoeghian Uhomobhi, a pour sa part fait remarquer que si le racisme n'a pas encore pu être éradiqué, ce n'est pas à cause de l'absence de mécanismes adaptés pour lutter contre ce fléau, mais bien du manque de volonté politique de la part des gouvernements.

Dans un message adressé à la Conférence d'examen, le Président de l'Assemblée générale, M. Miguel d'Escoto, soulignait quant à lui que les grandes crises auxquelles est actuellement confrontée l'humanité sont capables d'engendrer des formes nouvelles et terribles de discrimination.

Seul chef d'État à prendre la parole devant la Conférence d'examen, le Président iranien Mahmoud Ahmadinejad a déclaré, au premier jour des travaux, que le racisme est le signe d'une ignorance qui met aujourd'hui en danger la paix internationale et la coexistence entre les pays. Après la deuxième guerre mondiale, a également déclaré M. Ahmadinejad, «sous prétexte des souffrances des juifs et de l'holocauste», un groupe de pays puissants a eu recours à l'agression militaire pour faire d'une nation entière une population sans abri; ils ont envoyé des migrants d'Europe, des États-Unis et d'ailleurs pour établir un «gouvernement totalement raciste» en Palestine occupée. Plusieurs délégations ont quitté la salle au cours de cette intervention et plusieurs hauts dignitaires et délégations qui ont pris la parole devant la Conférence cette semaine, ainsi que le Secrétaire général de l'ONU et la Haut-Commissaire aux droits de l'homme en marge de la Conférence, ont condamné les propos du Président iranien.

Mme Micheline Calmy-Rey, Chef du Département fédéral des affaires étrangères de la Suisse, pays hôte de la Conférence, s'est félicitée de l'adoption du Document final de la Conférence d'examen de Durban qui a été adopté mardi et qui, a-t-elle ajouté, démontre bien que les forces qui veulent que la communauté internationale lutte ensemble contre le racisme, la discrimination raciale et la xénophobie ont prévalu. Cette Conférence est un succès et j'en suis très heureuse, a conclu le chef de la diplomatie suisse.

Par ailleurs, après-midi, le Président de la Conférence d'examen a fait une déclaration, au nom des participants, reconnaissant qu'il y a aujourd'hui des tentatives de minimiser la gravité et le sérieux du génocide de 1994 au Rwanda, par sa négation et sa banalisation, et qu'il s'agit d'une grave entrave aux efforts visant à prévenir le génocide, à rendre justice au peuple rwandais et à favoriser sa réconciliation. Les participants à la Conférence d'examen exhortent par conséquent la communauté internationale à ne ménager aucun effort pour combattre la négation et la banalisation du génocide commis contre les Tutsis au Rwanda.



CONFÉRENCE D'EXAMEN DE DURBAN: LES TRAVAUX ONT PERMIS L'ADOPTION D'UN DOCUMENT SUR LA POURSUITE DES EFFORTS POUR LUTTER CONTRE LE RACISME

La Conférence d'examen de Durban a clos, aujourd'hui à Genève, ses travaux consacrés à l'évaluation et au suivi de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action adoptés à l'issue de la Conférence mondiale contre le racisme tenue à Durban en 2001. Elle a adopté par acclamation, dès sa deuxième journée de travail, un Document final dans lequel elle exprime notamment sa préoccupation face à l'augmentation, ces dernières années, des actes d'incitation à la haine, qui ont pris pour cibles et sérieusement affecté des communautés raciales et religieuses.

Le Document final de la Conférence d'examen prie instamment les États de redoubler d'efforts pour protéger les droits de l'homme de tous les migrants, indépendamment de leur statut d'immigration. Il identifie notamment un certain nombre de nouvelles mesures concrètes et initiatives visant à combattre et éliminer toutes les manifestations de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et d'intolérance qui y est associée. La Conférence d'examen note les actions des pays qui ont, dans le contexte de tragédies du passé, présenté des excuses et mis en place des mécanismes institutionnalisés comme les commissions de vérité et de réconciliation, et demande à ceux qui n'ont pas encore contribué à restaurer la dignité des victimes de trouver les moyens appropriés de le faire. La Conférence d'examen demande en outre aux États d'assurer que toute mesure prise dans le contexte de la lutte contre le terrorisme soit appliquée en respectant pleinement tous les droits de l'homme, en particulier le principe de non-discrimination.

D'autre part, la Conférence d'examen reconnaît avec une profonde préoccupation la persistance du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance y associée à l'encontre des Roms/Gitans/Sintis/Gens du voyage. Elle demande par ailleurs aux États de ne pas avoir recours au profilage fondé sur des bases de discrimination interdites par le droit international, notamment sur des bases raciale, ethnique ou religieuse.

Dans son Document final, la Conférence d'examen souligne que le droit à la liberté d'opinion et d'expression constitue l'un des fondements essentiels de toute société démocratique et pluraliste et souligne le rôle que ce droit peut jouer dans la lutte contre le racisme à travers le monde. Elle prend note de la proposition du Haut Commissariat aux droits de l'homme, en coopération avec les parties prenantes régionales de toutes les parties du monde, d'organiser à la lumière de travaux sur les liens entre la liberté d'expression et l'interdiction de l'appel à la haine nationale, raciale ou religieuse, une série d'ateliers d'experts visant à parvenir à une meilleure compréhension des cadres législatifs et des pratiques judiciaires ainsi que des politiques nationales des différentes parties du monde en ce qui concerne le concept d'incitation à la haine, de manière à évaluer le niveau d'application de l'interdiction de l'incitation.

Au cours de cette Conférence d'examen, présidée par le Kényan Amos Wako, et inaugurée par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon et la Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Mme Navi Pillay, une cinquantaine de hauts dignitaires se sont exprimés dans le cadre du débat de haut niveau.

Dans sa déclaration d'ouverture, le Secrétaire général de l'ONU a profondément regretté que certains aient choisi de rester à l'écart de cette Conférence d'examen et a exprimé l'espoir que cela ne serait que passager. «Je crains que la crise économique actuelle, si elle n'est pas prise en mains de manière adéquate, n'évolue en crise politique à grande échelle», a-t-il déclaré, craignant que, dans de telles circonstances, les conséquences pour les communautés déjà victimes de préjugés et d'exclusion ne s'aggravent encore.

Cette Conférence a pour objectif d'engager la communauté internationale dans une célébration de la tolérance et de la diversité, a pour sa part rappelé la Haut-Commissaire aux droits de l'homme. Alors que la convergence des crises économique, financière, environnementale et alimentaire a exacerbé les tensions et l'intolérance, la communauté internationale doit poursuivre les objectifs de cette Conférence d'examen avec le sens des responsabilités, a-t-elle averti.

S'exprimant également lors de la séance d'ouverture de la Conférence, le Président du Conseil des droits de l'homme, M. Martin Ihoeghian Uhomobhi, a pour sa part fait remarquer que si le racisme n'a pas encore pu être éradiqué, ce n'est pas à cause de l'absence de mécanismes adaptés pour lutter contre ce fléau, mais bien du manque de volonté politique de la part des gouvernements.

Dans un message adressé à la Conférence d'examen, le Président de l'Assemblée générale, M. Miguel d'Escoto, soulignait quant à lui que les grandes crises auxquelles est actuellement confrontée l'humanité sont capables d'engendrer des formes nouvelles et terribles de discrimination.

Seul chef d'État à prendre la parole devant la Conférence d'examen, le Président iranien Mahmoud Ahmadinejad a déclaré, au premier jour des travaux, que le racisme est le signe d'une ignorance qui met aujourd'hui en danger la paix internationale et la coexistence entre les pays. Après la deuxième guerre mondiale, a également déclaré M. Ahmadinejad, «sous prétexte des souffrances des juifs et de l'holocauste», un groupe de pays puissants a eu recours à l'agression militaire pour faire d'une nation entière une population sans abri; ils ont envoyé des migrants d'Europe, des États-Unis et d'ailleurs pour établir un «gouvernement totalement raciste» en Palestine occupée. Plusieurs délégations ont quitté la salle au cours de cette intervention et plusieurs hauts dignitaires et délégations qui ont pris la parole devant la Conférence cette semaine, ainsi que le Secrétaire général de l'ONU et la Haut-Commissaire aux droits de l'homme en marge de la Conférence, ont condamné les propos du Président iranien.

Mme Micheline Calmy-Rey, Chef du Département fédéral des affaires étrangères de la Suisse, pays hôte de la Conférence, s'est félicitée de l'adoption du Document final de la Conférence d'examen de Durban qui a été adopté mardi et qui, a-t-elle ajouté, démontre bien que les forces qui veulent que la communauté internationale lutte ensemble contre le racisme, la discrimination raciale et la xénophobie ont prévalu. Cette Conférence est un succès et j'en suis très heureuse, a conclu le chef de la diplomatie suisse.

Par ailleurs, après-midi, le Président de la Conférence d'examen a fait une déclaration, au nom des participants, reconnaissant qu'il y a aujourd'hui des tentatives de minimiser la gravité et le sérieux du génocide de 1994 au Rwanda, par sa négation et sa banalisation, et qu'il s'agit d'une grave entrave aux efforts visant à prévenir le génocide, à rendre justice au peuple rwandais et à favoriser sa réconciliation. Les participants à la Conférence d'examen exhortent par conséquent la communauté internationale à ne ménager aucun effort pour combattre la négation et la banalisation du génocide commis contre les Tutsis au Rwanda.



Conférence d'examen de Durban
COMMUNIQUÉ FINAL

RC/09/14
24 avril 2009

CONFÉRENCE D'EXAMEN DE DURBAN: LES TRAVAUX ONT PERMIS L'ADOPTION D'UN DOCUMENT SUR LA POURSUITE DES EFFORTS POUR LUTTER CONTRE LE RACISME

La Conférence d'examen de Durban a clos, aujourd'hui à Genève, ses travaux consacrés à l'évaluation et au suivi de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action adoptés à l'issue de la Conférence mondiale contre le racisme tenue à Durban en 2001. Elle a adopté par acclamation, dès sa deuxième journée de travail, un Document final dans lequel elle exprime notamment sa préoccupation face à l'augmentation, ces dernières années, des actes d'incitation à la haine, qui ont pris pour cibles et sérieusement affecté des communautés raciales et religieuses.

Le Document final de la Conférence d'examen prie instamment les États de redoubler d'efforts pour protéger les droits de l'homme de tous les migrants, indépendamment de leur statut d'immigration. Il identifie notamment un certain nombre de nouvelles mesures concrètes et initiatives visant à combattre et éliminer toutes les manifestations de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et d'intolérance qui y est associée. La Conférence d'examen note les actions des pays qui ont, dans le contexte de tragédies du passé, présenté des excuses et mis en place des mécanismes institutionnalisés comme les commissions de vérité et de réconciliation, et demande à ceux qui n'ont pas encore contribué à restaurer la dignité des victimes de trouver les moyens appropriés de le faire. La Conférence d'examen demande en outre aux États d'assurer que toute mesure prise dans le contexte de la lutte contre le terrorisme soit appliquée en respectant pleinement tous les droits de l'homme, en particulier le principe de non-discrimination.

D'autre part, la Conférence d'examen reconnaît avec une profonde préoccupation la persistance du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance y associée à l'encontre des Roms/Gitans/Sintis/Gens du voyage. Elle demande par ailleurs aux États de ne pas avoir recours au profilage fondé sur des bases de discrimination interdites par le droit international, notamment sur des bases raciale, ethnique ou religieuse.

Dans son Document final, la Conférence d'examen souligne que le droit à la liberté d'opinion et d'expression constitue l'un des fondements essentiels de toute société démocratique et pluraliste et souligne le rôle que ce droit peut jouer dans la lutte contre le racisme à travers le monde. Elle prend note de la proposition du Haut Commissariat aux droits de l'homme, en coopération avec les parties prenantes régionales de toutes les parties du monde, d'organiser à la lumière de travaux sur les liens entre la liberté d'expression et l'interdiction de l'appel à la haine nationale, raciale ou religieuse, une série d'ateliers d'experts visant à parvenir à une meilleure compréhension des cadres législatifs et des pratiques judiciaires ainsi que des politiques nationales des différentes parties du monde en ce qui concerne le concept d'incitation à la haine, de manière à évaluer le niveau d'application de l'interdiction de l'incitation.

Au cours de cette Conférence d'examen, présidée par le Kényan Amos Wako, et inaugurée par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon et la Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Mme Navi Pillay, une cinquantaine de hauts dignitaires se sont exprimés dans le cadre du débat de haut niveau.

Dans sa déclaration d'ouverture, le Secrétaire général de l'ONU a profondément regretté que certains aient choisi de rester à l'écart de cette Conférence d'examen et a exprimé l'espoir que cela ne serait que passager. «Je crains que la crise économique actuelle, si elle n'est pas prise en mains de manière adéquate, n'évolue en crise politique à grande échelle», a-t-il déclaré, craignant que, dans de telles circonstances, les conséquences pour les communautés déjà victimes de préjugés et d'exclusion ne s'aggravent encore.

Cette Conférence a pour objectif d'engager la communauté internationale dans une célébration de la tolérance et de la diversité, a pour sa part rappelé la Haut-Commissaire aux droits de l'homme. Alors que la convergence des crises économique, financière, environnementale et alimentaire a exacerbé les tensions et l'intolérance, la communauté internationale doit poursuivre les objectifs de cette Conférence d'examen avec le sens des responsabilités, a-t-elle averti.

S'exprimant également lors de la séance d'ouverture de la Conférence, le Président du Conseil des droits de l'homme, M. Martin Ihoeghian Uhomobhi, a pour sa part fait remarquer que si le racisme n'a pas encore pu être éradiqué, ce n'est pas à cause de l'absence de mécanismes adaptés pour lutter contre ce fléau, mais bien du manque de volonté politique de la part des gouvernements.

Dans un message adressé à la Conférence d'examen, le Président de l'Assemblée générale, M. Miguel d'Escoto, soulignait quant à lui que les grandes crises auxquelles est actuellement confrontée l'humanité sont capables d'engendrer des formes nouvelles et terribles de discrimination.

Seul chef d'État à prendre la parole devant la Conférence d'examen, le Président iranien Mahmoud Ahmadinejad a déclaré, au premier jour des travaux, que le racisme est le signe d'une ignorance qui met aujourd'hui en danger la paix internationale et la coexistence entre les pays. Après la deuxième guerre mondiale, a également déclaré M. Ahmadinejad, «sous prétexte des souffrances des juifs et de l'holocauste», un groupe de pays puissants a eu recours à l'agression militaire pour faire d'une nation entière une population sans abri; ils ont envoyé des migrants d'Europe, des États-Unis et d'ailleurs pour établir un «gouvernement totalement raciste» en Palestine occupée. Plusieurs délégations ont quitté la salle au cours de cette intervention et plusieurs hauts dignitaires et délégations qui ont pris la parole devant la Conférence cette semaine, ainsi que le Secrétaire général de l'ONU et la Haut-Commissaire aux droits de l'homme en marge de la Conférence, ont condamné les propos du Président iranien.

Mme Micheline Calmy-Rey, Chef du Département fédéral des affaires étrangères de la Suisse, pays hôte de la Conférence, s'est félicitée de l'adoption du Document final de la Conférence d'examen de Durban qui a été adopté mardi et qui, a-t-elle ajouté, démontre bien que les forces qui veulent que la communauté internationale lutte ensemble contre le racisme, la discrimination raciale et la xénophobie ont prévalu. Cette Conférence est un succès et j'en suis très heureuse, a conclu le chef de la diplomatie suisse.

Par ailleurs, après-midi, le Président de la Conférence d'examen a fait une déclaration, au nom des participants, reconnaissant qu'il y a aujourd'hui des tentatives de minimiser la gravité et le sérieux du génocide de 1994 au Rwanda, par sa négation et sa banalisation, et qu'il s'agit d'une grave entrave aux efforts visant à prévenir le génocide, à rendre justice au peuple rwandais et à favoriser sa réconciliation. Les participants à la Conférence d'examen exhortent par conséquent la communauté internationale à ne ménager aucun effort pour combattre la négation et la banalisation du génocide commis contre les Tutsis au Rwanda.



Conférence d'examen de Durban
COMMUNIQUÉ FINAL

RC/09/14
24 avril 2009

CONFÉRENCE D'EXAMEN DE DURBAN: LES TRAVAUX ONT PERMIS L'ADOPTION D'UN DOCUMENT SUR LA POURSUITE DES EFFORTS POUR LUTTER CONTRE LE RACISME

La Conférence d'examen de Durban a clos, aujourd'hui à Genève, ses travaux consacrés à l'évaluation et au suivi de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action adoptés à l'issue de la Conférence mondiale contre le racisme tenue à Durban en 2001. Elle a adopté par acclamation, dès sa deuxième journée de travail, un Document final dans lequel elle exprime notamment sa préoccupation face à l'augmentation, ces dernières années, des actes d'incitation à la haine, qui ont pris pour cibles et sérieusement affecté des communautés raciales et religieuses.

Le Document final de la Conférence d'examen prie instamment les États de redoubler d'efforts pour protéger les droits de l'homme de tous les migrants, indépendamment de leur statut d'immigration. Il identifie notamment un certain nombre de nouvelles mesures concrètes et initiatives visant à combattre et éliminer toutes les manifestations de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et d'intolérance qui y est associée. La Conférence d'examen note les actions des pays qui ont, dans le contexte de tragédies du passé, présenté des excuses et mis en place des mécanismes institutionnalisés comme les commissions de vérité et de réconciliation, et demande à ceux qui n'ont pas encore contribué à restaurer la dignité des victimes de trouver les moyens appropriés de le faire. La Conférence d'examen demande en outre aux États d'assurer que toute mesure prise dans le contexte de la lutte contre le terrorisme soit appliquée en respectant pleinement tous les droits de l'homme, en particulier le principe de non-discrimination.

D'autre part, la Conférence d'examen reconnaît avec une profonde préoccupation la persistance du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance y associée à l'encontre des Roms/Gitans/Sintis/Gens du voyage. Elle demande par ailleurs aux États de ne pas avoir recours au profilage fondé sur des bases de discrimination interdites par le droit international, notamment sur des bases raciale, ethnique ou religieuse.

Dans son Document final, la Conférence d'examen souligne que le droit à la liberté d'opinion et d'expression constitue l'un des fondements essentiels de toute société démocratique et pluraliste et souligne le rôle que ce droit peut jouer dans la lutte contre le racisme à travers le monde. Elle prend note de la proposition du Haut Commissariat aux droits de l'homme, en coopération avec les parties prenantes régionales de toutes les parties du monde, d'organiser à la lumière de travaux sur les liens entre la liberté d'expression et l'interdiction de l'appel à la haine nationale, raciale ou religieuse, une série d'ateliers d'experts visant à parvenir à une meilleure compréhension des cadres législatifs et des pratiques judiciaires ainsi que des politiques nationales des différentes parties du monde en ce qui concerne le concept d'incitation à la haine, de manière à évaluer le niveau d'application de l'interdiction de l'incitation.

Au cours de cette Conférence d'examen, présidée par le Kényan Amos Wako, et inaugurée par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon et la Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Mme Navi Pillay, une cinquantaine de hauts dignitaires se sont exprimés dans le cadre du débat de haut niveau.

Dans sa déclaration d'ouverture, le Secrétaire général de l'ONU a profondément regretté que certains aient choisi de rester à l'écart de cette Conférence d'examen et a exprimé l'espoir que cela ne serait que passager. «Je crains que la crise économique actuelle, si elle n'est pas prise en mains de manière adéquate, n'évolue en crise politique à grande échelle», a-t-il déclaré, craignant que, dans de telles circonstances, les conséquences pour les communautés déjà victimes de préjugés et d'exclusion ne s'aggravent encore.

Cette Conférence a pour objectif d'engager la communauté internationale dans une célébration de la tolérance et de la diversité, a pour sa part rappelé la Haut-Commissaire aux droits de l'homme. Alors que la convergence des crises économique, financière, environnementale et alimentaire a exacerbé les tensions et l'intolérance, la communauté internationale doit poursuivre les objectifs de cette Conférence d'examen avec le sens des responsabilités, a-t-elle averti.

S'exprimant également lors de la séance d'ouverture de la Conférence, le Président du Conseil des droits de l'homme, M. Martin Ihoeghian Uhomobhi, a pour sa part fait remarquer que si le racisme n'a pas encore pu être éradiqué, ce n'est pas à cause de l'absence de mécanismes adaptés pour lutter contre ce fléau, mais bien du manque de volonté politique de la part des gouvernements.

Dans un message adressé à la Conférence d'examen, le Président de l'Assemblée générale, M. Miguel d'Escoto, soulignait quant à lui que les grandes crises auxquelles est actuellement confrontée l'humanité sont capables d'engendrer des formes nouvelles et terribles de discrimination.

Seul chef d'État à prendre la parole devant la Conférence d'examen, le Président iranien Mahmoud Ahmadinejad a déclaré, au premier jour des travaux, que le racisme est le signe d'une ignorance qui met aujourd'hui en danger la paix internationale et la coexistence entre les pays. Après la deuxième guerre mondiale, a également déclaré M. Ahmadinejad, «sous prétexte des souffrances des juifs et de l'holocauste», un groupe de pays puissants a eu recours à l'agression militaire pour faire d'une nation entière une population sans abri; ils ont envoyé des migrants d'Europe, des États-Unis et d'ailleurs pour établir un «gouvernement totalement raciste» en Palestine occupée. Plusieurs délégations ont quitté la salle au cours de cette intervention et plusieurs hauts dignitaires et délégations qui ont pris la parole devant la Conférence cette semaine, ainsi que le Secrétaire général de l'ONU et la Haut-Commissaire aux droits de l'homme en marge de la Conférence, ont condamné les propos du Président iranien.

Mme Micheline Calmy-Rey, Chef du Département fédéral des affaires étrangères de la Suisse, pays hôte de la Conférence, s'est félicitée de l'adoption du Document final de la Conférence d'examen de Durban qui a été adopté mardi et qui, a-t-elle ajouté, démontre bien que les forces qui veulent que la communauté internationale lutte ensemble contre le racisme, la discrimination raciale et la xénophobie ont prévalu. Cette Conférence est un succès et j'en suis très heureuse, a conclu le chef de la diplomatie suisse.

Par ailleurs, après-midi, le Président de la Conférence d'examen a fait une déclaration, au nom des participants, reconnaissant qu'il y a aujourd'hui des tentatives de minimiser la gravité et le sérieux du génocide de 1994 au Rwanda, par sa négation et sa banalisation, et qu'il s'agit d'une grave entrave aux efforts visant à prévenir le génocide, à rendre justice au peuple rwandais et à favoriser sa réconciliation. Les participants à la Conférence d'examen exhortent par conséquent la communauté internationale à ne ménager aucun effort pour combattre la négation et la banalisation du génocide commis contre les Tutsis au Rwanda.



CONFÉRENCE D'EXAMEN DE DURBAN: LES TRAVAUX ONT PERMIS L'ADOPTION D'UN DOCUMENT SUR LA POURSUITE DES EFFORTS POUR LUTTER CONTRE LE RACISME

La Conférence d'examen de Durban a clos, aujourd'hui à Genève, ses travaux consacrés à l'évaluation et au suivi de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action adoptés à l'issue de la Conférence mondiale contre le racisme tenue à Durban en 2001. Elle a adopté par acclamation, dès sa deuxième journée de travail, un Document final dans lequel elle exprime notamment sa préoccupation face à l'augmentation, ces dernières années, des actes d'incitation à la haine, qui ont pris pour cibles et sérieusement affecté des communautés raciales et religieuses.

Le Document final de la Conférence d'examen prie instamment les États de redoubler d'efforts pour protéger les droits de l'homme de tous les migrants, indépendamment de leur statut d'immigration. Il identifie notamment un certain nombre de nouvelles mesures concrètes et initiatives visant à combattre et éliminer toutes les manifestations de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et d'intolérance qui y est associée. La Conférence d'examen note les actions des pays qui ont, dans le contexte de tragédies du passé, présenté des excuses et mis en place des mécanismes institutionnalisés comme les commissions de vérité et de réconciliation, et demande à ceux qui n'ont pas encore contribué à restaurer la dignité des victimes de trouver les moyens appropriés de le faire. La Conférence d'examen demande en outre aux États d'assurer que toute mesure prise dans le contexte de la lutte contre le terrorisme soit appliquée en respectant pleinement tous les droits de l'homme, en particulier le principe de non-discrimination.

D'autre part, la Conférence d'examen reconnaît avec une profonde préoccupation la persistance du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance y associée à l'encontre des Roms/Gitans/Sintis/Gens du voyage. Elle demande par ailleurs aux États de ne pas avoir recours au profilage fondé sur des bases de discrimination interdites par le droit international, notamment sur des bases raciale, ethnique ou religieuse.

Dans son Document final, la Conférence d'examen souligne que le droit à la liberté d'opinion et d'expression constitue l'un des fondements essentiels de toute société démocratique et pluraliste et souligne le rôle que ce droit peut jouer dans la lutte contre le racisme à travers le monde. Elle prend note de la proposition du Haut Commissariat aux droits de l'homme, en coopération avec les parties prenantes régionales de toutes les parties du monde, d'organiser à la lumière de travaux sur les liens entre la liberté d'expression et l'interdiction de l'appel à la haine nationale, raciale ou religieuse, une série d'ateliers d'experts visant à parvenir à une meilleure compréhension des cadres législatifs et des pratiques judiciaires ainsi que des politiques nationales des différentes parties du monde en ce qui concerne le concept d'incitation à la haine, de manière à évaluer le niveau d'application de l'interdiction de l'incitation.

Au cours de cette Conférence d'examen, présidée par le Kényan Amos Wako, et inaugurée par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon et la Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Mme Navi Pillay, une cinquantaine de hauts dignitaires se sont exprimés dans le cadre du débat de haut niveau.

Dans sa déclaration d'ouverture, le Secrétaire général de l'ONU a profondément regretté que certains aient choisi de rester à l'écart de cette Conférence d'examen et a exprimé l'espoir que cela ne serait que passager. «Je crains que la crise économique actuelle, si elle n'est pas prise en mains de manière adéquate, n'évolue en crise politique à grande échelle», a-t-il déclaré, craignant que, dans de telles circonstances, les conséquences pour les communautés déjà victimes de préjugés et d'exclusion ne s'aggravent encore.

Cette Conférence a pour objectif d'engager la communauté internationale dans une célébration de la tolérance et de la diversité, a pour sa part rappelé la Haut-Commissaire aux droits de l'homme. Alors que la convergence des crises économique, financière, environnementale et alimentaire a exacerbé les tensions et l'intolérance, la communauté internationale doit poursuivre les objectifs de cette Conférence d'examen avec le sens des responsabilités, a-t-elle averti.

S'exprimant également lors de la séance d'ouverture de la Conférence, le Président du Conseil des droits de l'homme, M. Martin Ihoeghian Uhomobhi, a pour sa part fait remarquer que si le racisme n'a pas encore pu être éradiqué, ce n'est pas à cause de l'absence de mécanismes adaptés pour lutter contre ce fléau, mais bien du manque de volonté politique de la part des gouvernements.

Dans un message adressé à la Conférence d'examen, le Président de l'Assemblée générale, M. Miguel d'Escoto, soulignait quant à lui que les grandes crises auxquelles est actuellement confrontée l'humanité sont capables d'engendrer des formes nouvelles et terribles de discrimination.

Seul chef d'État à prendre la parole devant la Conférence d'examen, le Président iranien Mahmoud Ahmadinejad a déclaré, au premier jour des travaux, que le racisme est le signe d'une ignorance qui met aujourd'hui en danger la paix internationale et la coexistence entre les pays. Après la deuxième guerre mondiale, a également déclaré M. Ahmadinejad, «sous prétexte des souffrances des juifs et de l'holocauste», un groupe de pays puissants a eu recours à l'agression militaire pour faire d'une nation entière une population sans abri; ils ont envoyé des migrants d'Europe, des États-Unis et d'ailleurs pour établir un «gouvernement totalement raciste» en Palestine occupée. Plusieurs délégations ont quitté la salle au cours de cette intervention et plusieurs hauts dignitaires et délégations qui ont pris la parole devant la Conférence cette semaine, ainsi que le Secrétaire général de l'ONU et la Haut-Commissaire aux droits de l'homme en marge de la Conférence, ont condamné les propos du Président iranien.

Mme Micheline Calmy-Rey, Chef du Département fédéral des affaires étrangères de la Suisse, pays hôte de la Conférence, s'est félicitée de l'adoption du Document final de la Conférence d'examen de Durban qui a été adopté mardi et qui, a-t-elle ajouté, démontre bien que les forces qui veulent que la communauté internationale lutte ensemble contre le racisme, la discrimination raciale et la xénophobie ont prévalu. Cette Conférence est un succès et j'en suis très heureuse, a conclu le chef de la diplomatie suisse.

Par ailleurs, après-midi, le Président de la Conférence d'examen a fait une déclaration, au nom des participants, reconnaissant qu'il y a aujourd'hui des tentatives de minimiser la gravité et le sérieux du génocide de 1994 au Rwanda, par sa négation et sa banalisation, et qu'il s'agit d'une grave entrave aux efforts visant à prévenir le génocide, à rendre justice au peuple rwandais et à favoriser sa réconciliation. Les participants à la Conférence d'examen exhortent par conséquent la communauté internationale à ne ménager aucun effort pour combattre la négation et la banalisation du génocide commis contre les Tutsis au Rwanda.



Conférence d'examen de Durban
COMMUNIQUÉ FINAL

RC/09/14
24 avril 2009

CONFÉRENCE D'EXAMEN DE DURBAN: LES TRAVAUX ONT PERMIS L'ADOPTION D'UN DOCUMENT SUR LA POURSUITE DES EFFORTS POUR LUTTER CONTRE LE RACISME

La Conférence d'examen de Durban a clos, aujourd'hui à Genève, ses travaux consacrés à l'évaluation et au suivi de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action adoptés à l'issue de la Conférence mondiale contre le racisme tenue à Durban en 2001. Elle a adopté par acclamation, dès sa deuxième journée de travail, un Document final dans lequel elle exprime notamment sa préoccupation face à l'augmentation, ces dernières années, des actes d'incitation à la haine, qui ont pris pour cibles et sérieusement affecté des communautés raciales et religieuses.

Le Document final de la Conférence d'examen prie instamment les États de redoubler d'efforts pour protéger les droits de l'homme de tous les migrants, indépendamment de leur statut d'immigration. Il identifie notamment un certain nombre de nouvelles mesures concrètes et initiatives visant à combattre et éliminer toutes les manifestations de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et d'intolérance qui y est associée. La Conférence d'examen note les actions des pays qui ont, dans le contexte de tragédies du passé, présenté des excuses et mis en place des mécanismes institutionnalisés comme les commissions de vérité et de réconciliation, et demande à ceux qui n'ont pas encore contribué à restaurer la dignité des victimes de trouver les moyens appropriés de le faire. La Conférence d'examen demande en outre aux États d'assurer que toute mesure prise dans le contexte de la lutte contre le terrorisme soit appliquée en respectant pleinement tous les droits de l'homme, en particulier le principe de non-discrimination.

D'autre part, la Conférence d'examen reconnaît avec une profonde préoccupation la persistance du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance y associée à l'encontre des Roms/Gitans/Sintis/Gens du voyage. Elle demande par ailleurs aux États de ne pas avoir recours au profilage fondé sur des bases de discrimination interdites par le droit international, notamment sur des bases raciale, ethnique ou religieuse.

Dans son Document final, la Conférence d'examen souligne que le droit à la liberté d'opinion et d'expression constitue l'un des fondements essentiels de toute société démocratique et pluraliste et souligne le rôle que ce droit peut jouer dans la lutte contre le racisme à travers le monde. Elle prend note de la proposition du Haut Commissariat aux droits de l'homme, en coopération avec les parties prenantes régionales de toutes les parties du monde, d'organiser à la lumière de travaux sur les liens entre la liberté d'expression et l'interdiction de l'appel à la haine nationale, raciale ou religieuse, une série d'ateliers d'experts visant à parvenir à une meilleure compréhension des cadres législatifs et des pratiques judiciaires ainsi que des politiques nationales des différentes parties du monde en ce qui concerne le concept d'incitation à la haine, de manière à évaluer le niveau d'application de l'interdiction de l'incitation.

Au cours de cette Conférence d'examen, présidée par le Kényan Amos Wako, et inaugurée par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon et la Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Mme Navi Pillay, une cinquantaine de hauts dignitaires se sont exprimés dans le cadre du débat de haut niveau.

Dans sa déclaration d'ouverture, le Secrétaire général de l'ONU a profondément regretté que certains aient choisi de rester à l'écart de cette Conférence d'examen et a exprimé l'espoir que cela ne serait que passager. «Je crains que la crise économique actuelle, si elle n'est pas prise en mains de manière adéquate, n'évolue en crise politique à grande échelle», a-t-il déclaré, craignant que, dans de telles circonstances, les conséquences pour les communautés déjà victimes de préjugés et d'exclusion ne s'aggravent encore.

Cette Conférence a pour objectif d'engager la communauté internationale dans une célébration de la tolérance et de la diversité, a pour sa part rappelé la Haut-Commissaire aux droits de l'homme. Alors que la convergence des crises économique, financière, environnementale et alimentaire a exacerbé les tensions et l'intolérance, la communauté internationale doit poursuivre les objectifs de cette Conférence d'examen avec le sens des responsabilités, a-t-elle averti.

S'exprimant également lors de la séance d'ouverture de la Conférence, le Président du Conseil des droits de l'homme, M. Martin Ihoeghian Uhomobhi, a pour sa part fait remarquer que si le racisme n'a pas encore pu être éradiqué, ce n'est pas à cause de l'absence de mécanismes adaptés pour lutter contre ce fléau, mais bien du manque de volonté politique de la part des gouvernements.

Dans un message adressé à la Conférence d'examen, le Président de l'Assemblée générale, M. Miguel d'Escoto, soulignait quant à lui que les grandes crises auxquelles est actuellement confrontée l'humanité sont capables d'engendrer des formes nouvelles et terribles de discrimination.

Seul chef d'État à prendre la parole devant la Conférence d'examen, le Président iranien Mahmoud Ahmadinejad a déclaré, au premier jour des travaux, que le racisme est le signe d'une ignorance qui met aujourd'hui en danger la paix internationale et la coexistence entre les pays. Après la deuxième guerre mondiale, a également déclaré M. Ahmadinejad, «sous prétexte des souffrances des juifs et de l'holocauste», un groupe de pays puissants a eu recours à l'agression militaire pour faire d'une nation entière une population sans abri; ils ont envoyé des migrants d'Europe, des États-Unis et d'ailleurs pour établir un «gouvernement totalement raciste» en Palestine occupée. Plusieurs délégations ont quitté la salle au cours de cette intervention et plusieurs hauts dignitaires et délégations qui ont pris la parole devant la Conférence cette semaine, ainsi que le Secrétaire général de l'ONU et la Haut-Commissaire aux droits de l'homme en marge de la Conférence, ont condamné les propos du Président iranien.

Mme Micheline Calmy-Rey, Chef du Département fédéral des affaires étrangères de la Suisse, pays hôte de la Conférence, s'est félicitée de l'adoption du Document final de la Conférence d'examen de Durban qui a été adopté mardi et qui, a-t-elle ajouté, démontre bien que les forces qui veulent que la communauté internationale lutte ensemble contre le racisme, la discrimination raciale et la xénophobie ont prévalu. Cette Conférence est un succès et j'en suis très heureuse, a conclu le chef de la diplomatie suisse.

Par ailleurs, après-midi, le Président de la Conférence d'examen a fait une déclaration, au nom des participants, reconnaissant qu'il y a aujourd'hui des tentatives de minimiser la gravité et le sérieux du génocide de 1994 au Rwanda, par sa négation et sa banalisation, et qu'il s'agit d'une grave entrave aux efforts visant à prévenir le génocide, à rendre justice au peuple rwandais et à favoriser sa réconciliation. Les participants à la Conférence d'examen exhortent par conséquent la communauté internationale à ne ménager aucun effort pour combattre la négation et la banalisation du génocide commis contre les Tutsis au Rwanda.



CONFÉRENCE D'EXAMEN DE DURBAN: LES TRAVAUX ONT PERMIS L'ADOPTION D'UN DOCUMENT SUR LA POURSUITE DES EFFORTS POUR LUTTER CONTRE LE RACISME

La Conférence d'examen de Durban a clos, aujourd'hui à Genève, ses travaux consacrés à l'évaluation et au suivi de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action adoptés à l'issue de la Conférence mondiale contre le racisme tenue à Durban en 2001. Elle a adopté par acclamation, dès sa deuxième journée de travail, un Document final dans lequel elle exprime notamment sa préoccupation face à l'augmentation, ces dernières années, des actes d'incitation à la haine, qui ont pris pour cibles et sérieusement affecté des communautés raciales et religieuses.

Le Document final de la Conférence d'examen prie instamment les États de redoubler d'efforts pour protéger les droits de l'homme de tous les migrants, indépendamment de leur statut d'immigration. Il identifie notamment un certain nombre de nouvelles mesures concrètes et initiatives visant à combattre et éliminer toutes les manifestations de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et d'intolérance qui y est associée. La Conférence d'examen note les actions des pays qui ont, dans le contexte de tragédies du passé, présenté des excuses et mis en place des mécanismes institutionnalisés comme les commissions de vérité et de réconciliation, et demande à ceux qui n'ont pas encore contribué à restaurer la dignité des victimes de trouver les moyens appropriés de le faire. La Conférence d'examen demande en outre aux États d'assurer que toute mesure prise dans le contexte de la lutte contre le terrorisme soit appliquée en respectant pleinement tous les droits de l'homme, en particulier le principe de non-discrimination.

D'autre part, la Conférence d'examen reconnaît avec une profonde préoccupation la persistance du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance y associée à l'encontre des Roms/Gitans/Sintis/Gens du voyage. Elle demande par ailleurs aux États de ne pas avoir recours au profilage fondé sur des bases de discrimination interdites par le droit international, notamment sur des bases raciale, ethnique ou religieuse.

Dans son Document final, la Conférence d'examen souligne que le droit à la liberté d'opinion et d'expression constitue l'un des fondements essentiels de toute société démocratique et pluraliste et souligne le rôle que ce droit peut jouer dans la lutte contre le racisme à travers le monde. Elle prend note de la proposition du Haut Commissariat aux droits de l'homme, en coopération avec les parties prenantes régionales de toutes les parties du monde, d'organiser à la lumière de travaux sur les liens entre la liberté d'expression et l'interdiction de l'appel à la haine nationale, raciale ou religieuse, une série d'ateliers d'experts visant à parvenir à une meilleure compréhension des cadres législatifs et des pratiques judiciaires ainsi que des politiques nationales des différentes parties du monde en ce qui concerne le concept d'incitation à la haine, de manière à évaluer le niveau d'application de l'interdiction de l'incitation.

Au cours de cette Conférence d'examen, présidée par le Kényan Amos Wako, et inaugurée par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon et la Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Mme Navi Pillay, une cinquantaine de hauts dignitaires se sont exprimés dans le cadre du débat de haut niveau.

Dans sa déclaration d'ouverture, le Secrétaire général de l'ONU a profondément regretté que certains aient choisi de rester à l'écart de cette Conférence d'examen et a exprimé l'espoir que cela ne serait que passager. «Je crains que la crise économique actuelle, si elle n'est pas prise en mains de manière adéquate, n'évolue en crise politique à grande échelle», a-t-il déclaré, craignant que, dans de telles circonstances, les conséquences pour les communautés déjà victimes de préjugés et d'exclusion ne s'aggravent encore.

Cette Conférence a pour objectif d'engager la communauté internationale dans une célébration de la tolérance et de la diversité, a pour sa part rappelé la Haut-Commissaire aux droits de l'homme. Alors que la convergence des crises économique, financière, environnementale et alimentaire a exacerbé les tensions et l'intolérance, la communauté internationale doit poursuivre les objectifs de cette Conférence d'examen avec le sens des responsabilités, a-t-elle averti.

S'exprimant également lors de la séance d'ouverture de la Conférence, le Président du Conseil des droits de l'homme, M. Martin Ihoeghian Uhomobhi, a pour sa part fait remarquer que si le racisme n'a pas encore pu être éradiqué, ce n'est pas à cause de l'absence de mécanismes adaptés pour lutter contre ce fléau, mais bien du manque de volonté politique de la part des gouvernements.

Dans un message adressé à la Conférence d'examen, le Président de l'Assemblée générale, M. Miguel d'Escoto, soulignait quant à lui que les grandes crises auxquelles est actuellement confrontée l'humanité sont capables d'engendrer des formes nouvelles et terribles de discrimination.

Seul chef d'État à prendre la parole devant la Conférence d'examen, le Président iranien Mahmoud Ahmadinejad a déclaré, au premier jour des travaux, que le racisme est le signe d'une ignorance qui met aujourd'hui en danger la paix internationale et la coexistence entre les pays. Après la deuxième guerre mondiale, a également déclaré M. Ahmadinejad, «sous prétexte des souffrances des juifs et de l'holocauste», un groupe de pays puissants a eu recours à l'agression militaire pour faire d'une nation entière une population sans abri; ils ont envoyé des migrants d'Europe, des États-Unis et d'ailleurs pour établir un «gouvernement totalement raciste» en Palestine occupée. Plusieurs délégations ont quitté la salle au cours de cette intervention et plusieurs hauts dignitaires et délégations qui ont pris la parole devant la Conférence cette semaine, ainsi que le Secrétaire général de l'ONU et la Haut-Commissaire aux droits de l'homme en marge de la Conférence, ont condamné les propos du Président iranien.

Mme Micheline Calmy-Rey, Chef du Département fédéral des affaires étrangères de la Suisse, pays hôte de la Conférence, s'est félicitée de l'adoption du Document final de la Conférence d'examen de Durban qui a été adopté mardi et qui, a-t-elle ajouté, démontre bien que les forces qui veulent que la communauté internationale lutte ensemble contre le racisme, la discrimination raciale et la xénophobie ont prévalu. Cette Conférence est un succès et j'en suis très heureuse, a conclu le chef de la diplomatie suisse.

Par ailleurs, après-midi, le Président de la Conférence d'examen a fait une déclaration, au nom des participants, reconnaissant qu'il y a aujourd'hui des tentatives de minimiser la gravité et le sérieux du génocide de 1994 au Rwanda, par sa négation et sa banalisation, et qu'il s'agit d'une grave entrave aux efforts visant à prévenir le génocide, à rendre justice au peuple rwandais et à favoriser sa réconciliation. Les participants à la Conférence d'examen exhortent par conséquent la communauté internationale à ne ménager aucun effort pour combattre la négation et la banalisation du génocide commis contre les Tutsis au Rwanda.



Conférence d'examen de Durban
COMMUNIQUÉ FINAL

RC/09/14
24 avril 2009

CONFÉRENCE D'EXAMEN DE DURBAN: LES TRAVAUX ONT PERMIS L'ADOPTION D'UN DOCUMENT SUR LA POURSUITE DES EFFORTS POUR LUTTER CONTRE LE RACISME

La Conférence d'examen de Durban a clos, aujourd'hui à Genève, ses travaux consacrés à l'évaluation et au suivi de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action adoptés à l'issue de la Conférence mondiale contre le racisme tenue à Durban en 2001. Elle a adopté par acclamation, dès sa deuxième journée de travail, un Document final dans lequel elle exprime notamment sa préoccupation face à l'augmentation, ces dernières années, des actes d'incitation à la haine, qui ont pris pour cibles et sérieusement affecté des communautés raciales et religieuses.

Le Document final de la Conférence d'examen prie instamment les États de redoubler d'efforts pour protéger les droits de l'homme de tous les migrants, indépendamment de leur statut d'immigration. Il identifie notamment un certain nombre de nouvelles mesures concrètes et initiatives visant à combattre et éliminer toutes les manifestations de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et d'intolérance qui y est associée. La Conférence d'examen note les actions des pays qui ont, dans le contexte de tragédies du passé, présenté des excuses et mis en place des mécanismes institutionnalisés comme les commissions de vérité et de réconciliation, et demande à ceux qui n'ont pas encore contribué à restaurer la dignité des victimes de trouver les moyens appropriés de le faire. La Conférence d'examen demande en outre aux États d'assurer que toute mesure prise dans le contexte de la lutte contre le terrorisme soit appliquée en respectant pleinement tous les droits de l'homme, en particulier le principe de non-discrimination.

D'autre part, la Conférence d'examen reconnaît avec une profonde préoccupation la persistance du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance y associée à l'encontre des Roms/Gitans/Sintis/Gens du voyage. Elle demande par ailleurs aux États de ne pas avoir recours au profilage fondé sur des bases de discrimination interdites par le droit international, notamment sur des bases raciale, ethnique ou religieuse.

Dans son Document final, la Conférence d'examen souligne que le droit à la liberté d'opinion et d'expression constitue l'un des fondements essentiels de toute société démocratique et pluraliste et souligne le rôle que ce droit peut jouer dans la lutte contre le racisme à travers le monde. Elle prend note de la proposition du Haut Commissariat aux droits de l'homme, en coopération avec les parties prenantes régionales de toutes les parties du monde, d'organiser à la lumière de travaux sur les liens entre la liberté d'expression et l'interdiction de l'appel à la haine nationale, raciale ou religieuse, une série d'ateliers d'experts visant à parvenir à une meilleure compréhension des cadres législatifs et des pratiques judiciaires ainsi que des politiques nationales des différentes parties du monde en ce qui concerne le concept d'incitation à la haine, de manière à évaluer le niveau d'application de l'interdiction de l'incitation.

Au cours de cette Conférence d'examen, présidée par le Kényan Amos Wako, et inaugurée par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon et la Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Mme Navi Pillay, une cinquantaine de hauts dignitaires se sont exprimés dans le cadre du débat de haut niveau.

Dans sa déclaration d'ouverture, le Secrétaire général de l'ONU a profondément regretté que certains aient choisi de rester à l'écart de cette Conférence d'examen et a exprimé l'espoir que cela ne serait que passager. «Je crains que la crise économique actuelle, si elle n'est pas prise en mains de manière adéquate, n'évolue en crise politique à grande échelle», a-t-il déclaré, craignant que, dans de telles circonstances, les conséquences pour les communautés déjà victimes de préjugés et d'exclusion ne s'aggravent encore.

Cette Conférence a pour objectif d'engager la communauté internationale dans une célébration de la tolérance et de la diversité, a pour sa part rappelé la Haut-Commissaire aux droits de l'homme. Alors que la convergence des crises économique, financière, environnementale et alimentaire a exacerbé les tensions et l'intolérance, la communauté internationale doit poursuivre les objectifs de cette Conférence d'examen avec le sens des responsabilités, a-t-elle averti.

S'exprimant également lors de la séance d'ouverture de la Conférence, le Président du Conseil des droits de l'homme, M. Martin Ihoeghian Uhomobhi, a pour sa part fait remarquer que si le racisme n'a pas encore pu être éradiqué, ce n'est pas à cause de l'absence de mécanismes adaptés pour lutter contre ce fléau, mais bien du manque de volonté politique de la part des gouvernements.

Dans un message adressé à la Conférence d'examen, le Président de l'Assemblée générale, M. Miguel d'Escoto, soulignait quant à lui que les grandes crises auxquelles est actuellement confrontée l'humanité sont capables d'engendrer des formes nouvelles et terribles de discrimination.

Seul chef d'État à prendre la parole devant la Conférence d'examen, le Président iranien Mahmoud Ahmadinejad a déclaré, au premier jour des travaux, que le racisme est le signe d'une ignorance qui met aujourd'hui en danger la paix internationale et la coexistence entre les pays. Après la deuxième guerre mondiale, a également déclaré M. Ahmadinejad, «sous prétexte des souffrances des juifs et de l'holocauste», un groupe de pays puissants a eu recours à l'agression militaire pour faire d'une nation entière une population sans abri; ils ont envoyé des migrants d'Europe, des États-Unis et d'ailleurs pour établir un «gouvernement totalement raciste» en Palestine occupée. Plusieurs délégations ont quitté la salle au cours de cette intervention et plusieurs hauts dignitaires et délégations qui ont pris la parole devant la Conférence cette semaine, ainsi que le Secrétaire général de l'ONU et la Haut-Commissaire aux droits de l'homme en marge de la Conférence, ont condamné les propos du Président iranien.

Mme Micheline Calmy-Rey, Chef du Département fédéral des affaires étrangères de la Suisse, pays hôte de la Conférence, s'est félicitée de l'adoption du Document final de la Conférence d'examen de Durban qui a été adopté mardi et qui, a-t-elle ajouté, démontre bien que les forces qui veulent que la communauté internationale lutte ensemble contre le racisme, la discrimination raciale et la xénophobie ont prévalu. Cette Conférence est un succès et j'en suis très heureuse, a conclu le chef de la diplomatie suisse.

Par ailleurs, après-midi, le Président de la Conférence d'examen a fait une déclaration, au nom des participants, reconnaissant qu'il y a aujourd'hui des tentatives de minimiser la gravité et le sérieux du génocide de 1994 au Rwanda, par sa négation et sa banalisation, et qu'il s'agit d'une grave entrave aux efforts visant à prévenir le génocide, à rendre justice au peuple rwandais et à favoriser sa réconciliation. Les participants à la Conférence d'examen exhortent par conséquent la communauté internationale à ne ménager aucun effort pour combattre la négation et la banalisation du génocide commis contre les Tutsis au Rwanda.



Conférence d'examen de Durban
COMMUNIQUÉ FINAL

RC/09/14
24 avril 2009

CONFÉRENCE D'EXAMEN DE DURBAN: LES TRAVAUX ONT PERMIS L'ADOPTION D'UN DOCUMENT SUR LA POURSUITE DES EFFORTS POUR LUTTER CONTRE LE RACISME

La Conférence d'examen de Durban a clos, aujourd'hui à Genève, ses travaux consacrés à l'évaluation et au suivi de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action adoptés à l'issue de la Conférence mondiale contre le racisme tenue à Durban en 2001. Elle a adopté par acclamation, dès sa deuxième journée de travail, un Document final dans lequel elle exprime notamment sa préoccupation face à l'augmentation, ces dernières années, des actes d'incitation à la haine, qui ont pris pour cibles et sérieusement affecté des communautés raciales et religieuses.

Le Document final de la Conférence d'examen prie instamment les États de redoubler d'efforts pour protéger les droits de l'homme de tous les migrants, indépendamment de leur statut d'immigration. Il identifie notamment un certain nombre de nouvelles mesures concrètes et initiatives visant à combattre et éliminer toutes les manifestations de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et d'intolérance qui y est associée. La Conférence d'examen note les actions des pays qui ont, dans le contexte de tragédies du passé, présenté des excuses et mis en place des mécanismes institutionnalisés comme les commissions de vérité et de réconciliation, et demande à ceux qui n'ont pas encore contribué à restaurer la dignité des victimes de trouver les moyens appropriés de le faire. La Conférence d'examen demande en outre aux États d'assurer que toute mesure prise dans le contexte de la lutte contre le terrorisme soit appliquée en respectant pleinement tous les droits de l'homme, en particulier le principe de non-discrimination.

D'autre part, la Conférence d'examen reconnaît avec une profonde préoccupation la persistance du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance y associée à l'encontre des Roms/Gitans/Sintis/Gens du voyage. Elle demande par ailleurs aux États de ne pas avoir recours au profilage fondé sur des bases de discrimination interdites par le droit international, notamment sur des bases raciale, ethnique ou religieuse.

Dans son Document final, la Conférence d'examen souligne que le droit à la liberté d'opinion et d'expression constitue l'un des fondements essentiels de toute société démocratique et pluraliste et souligne le rôle que ce droit peut jouer dans la lutte contre le racisme à travers le monde. Elle prend note de la proposition du Haut Commissariat aux droits de l'homme, en coopération avec les parties prenantes régionales de toutes les parties du monde, d'organiser à la lumière de travaux sur les liens entre la liberté d'expression et l'interdiction de l'appel à la haine nationale, raciale ou religieuse, une série d'ateliers d'experts visant à parvenir à une meilleure compréhension des cadres législatifs et des pratiques judiciaires ainsi que des politiques nationales des différentes parties du monde en ce qui concerne le concept d'incitation à la haine, de manière à évaluer le niveau d'application de l'interdiction de l'incitation.

Au cours de cette Conférence d'examen, présidée par le Kényan Amos Wako, et inaugurée par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon et la Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Mme Navi Pillay, une cinquantaine de hauts dignitaires se sont exprimés dans le cadre du débat de haut niveau.

Dans sa déclaration d'ouverture, le Secrétaire général de l'ONU a profondément regretté que certains aient choisi de rester à l'écart de cette Conférence d'examen et a exprimé l'espoir que cela ne serait que passager. «Je crains que la crise économique actuelle, si elle n'est pas prise en mains de manière adéquate, n'évolue en crise politique à grande échelle», a-t-il déclaré, craignant que, dans de telles circonstances, les conséquences pour les communautés déjà victimes de préjugés et d'exclusion ne s'aggravent encore.

Cette Conférence a pour objectif d'engager la communauté internationale dans une célébration de la tolérance et de la diversité, a pour sa part rappelé la Haut-Commissaire aux droits de l'homme. Alors que la convergence des crises économique, financière, environnementale et alimentaire a exacerbé les tensions et l'intolérance, la communauté internationale doit poursuivre les objectifs de cette Conférence d'examen avec le sens des responsabilités, a-t-elle averti.

S'exprimant également lors de la séance d'ouverture de la Conférence, le Président du Conseil des droits de l'homme, M. Martin Ihoeghian Uhomobhi, a pour sa part fait remarquer que si le racisme n'a pas encore pu être éradiqué, ce n'est pas à cause de l'absence de mécanismes adaptés pour lutter contre ce fléau, mais bien du manque de volonté politique de la part des gouvernements.

Dans un message adressé à la Conférence d'examen, le Président de l'Assemblée générale, M. Miguel d'Escoto, soulignait quant à lui que les grandes crises auxquelles est actuellement confrontée l'humanité sont capables d'engendrer des formes nouvelles et terribles de discrimination.

Seul chef d'État à prendre la parole devant la Conférence d'examen, le Président iranien Mahmoud Ahmadinejad a déclaré, au premier jour des travaux, que le racisme est le signe d'une ignorance qui met aujourd'hui en danger la paix internationale et la coexistence entre les pays. Après la deuxième guerre mondiale, a également déclaré M. Ahmadinejad, «sous prétexte des souffrances des juifs et de l'holocauste», un groupe de pays puissants a eu recours à l'agression militaire pour faire d'une nation entière une population sans abri; ils ont envoyé des migrants d'Europe, des États-Unis et d'ailleurs pour établir un «gouvernement totalement raciste» en Palestine occupée. Plusieurs délégations ont quitté la salle au cours de cette intervention et plusieurs hauts dignitaires et délégations qui ont pris la parole devant la Conférence cette semaine, ainsi que le Secrétaire général de l'ONU et la Haut-Commissaire aux droits de l'homme en marge de la Conférence, ont condamné les propos du Président iranien.

Mme Micheline Calmy-Rey, Chef du Département fédéral des affaires étrangères de la Suisse, pays hôte de la Conférence, s'est félicitée de l'adoption du Document final de la Conférence d'examen de Durban qui a été adopté mardi et qui, a-t-elle ajouté, démontre bien que les forces qui veulent que la communauté internationale lutte ensemble contre le racisme, la discrimination raciale et la xénophobie ont prévalu. Cette Conférence est un succès et j'en suis très heureuse, a conclu le chef de la diplomatie suisse.

Par ailleurs, après-midi, le Président de la Conférence d'examen a fait une déclaration, au nom des participants, reconnaissant qu'il y a aujourd'hui des tentatives de minimiser la gravité et le sérieux du génocide de 1994 au Rwanda, par sa négation et sa banalisation, et qu'il s'agit d'une grave entrave aux efforts visant à prévenir le génocide, à rendre justice au peuple rwandais et à favoriser sa réconciliation. Les participants à la Conférence d'examen exhortent par conséquent la communauté internationale à ne ménager aucun effort pour combattre la négation et la banalisation du génocide commis contre les Tutsis au Rwanda.



Conférence d'examen de Durban
COMMUNIQUÉ FINAL

RC/09/14
24 avril 2009

CONFÉRENCE D'EXAMEN DE DURBAN: LES TRAVAUX ONT PERMIS L'ADOPTION D'UN DOCUMENT SUR LA POURSUITE DES EFFORTS POUR LUTTER CONTRE LE RACISME

La Conférence d'examen de Durban a clos, aujourd'hui à Genève, ses travaux consacrés à l'évaluation et au suivi de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action adoptés à l'issue de la Conférence mondiale contre le racisme tenue à Durban en 2001. Elle a adopté par acclamation, dès sa deuxième journée de travail, un Document final dans lequel elle exprime notamment sa préoccupation face à l'augmentation, ces dernières années, des actes d'incitation à la haine, qui ont pris pour cibles et sérieusement affecté des communautés raciales et religieuses.

Le Document final de la Conférence d'examen prie instamment les États de redoubler d'efforts pour protéger les droits de l'homme de tous les migrants, indépendamment de leur statut d'immigration. Il identifie notamment un certain nombre de nouvelles mesures concrètes et initiatives visant à combattre et éliminer toutes les manifestations de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et d'intolérance qui y est associée. La Conférence d'examen note les actions des pays qui ont, dans le contexte de tragédies du passé, présenté des excuses et mis en place des mécanismes institutionnalisés comme les commissions de vérité et de réconciliation, et demande à ceux qui n'ont pas encore contribué à restaurer la dignité des victimes de trouver les moyens appropriés de le faire. La Conférence d'examen demande en outre aux États d'assurer que toute mesure prise dans le contexte de la lutte contre le terrorisme soit appliquée en respectant pleinement tous les droits de l'homme, en particulier le principe de non-discrimination.

D'autre part, la Conférence d'examen reconnaît avec une profonde préoccupation la persistance du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance y associée à l'encontre des Roms/Gitans/Sintis/Gens du voyage. Elle demande par ailleurs aux États de ne pas avoir recours au profilage fondé sur des bases de discrimination interdites par le droit international, notamment sur des bases raciale, ethnique ou religieuse.

Dans son Document final, la Conférence d'examen souligne que le droit à la liberté d'opinion et d'expression constitue l'un des fondements essentiels de toute société démocratique et pluraliste et souligne le rôle que ce droit peut jouer dans la lutte contre le racisme à travers le monde. Elle prend note de la proposition du Haut Commissariat aux droits de l'homme, en coopération avec les parties prenantes régionales de toutes les parties du monde, d'organiser à la lumière de travaux sur les liens entre la liberté d'expression et l'interdiction de l'appel à la haine nationale, raciale ou religieuse, une série d'ateliers d'experts visant à parvenir à une meilleure compréhension des cadres législatifs et des pratiques judiciaires ainsi que des politiques nationales des différentes parties du monde en ce qui concerne le concept d'incitation à la haine, de manière à évaluer le niveau d'application de l'interdiction de l'incitation.

Au cours de cette Conférence d'examen, présidée par le Kényan Amos Wako, et inaugurée par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon et la Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Mme Navi Pillay, une cinquantaine de hauts dignitaires se sont exprimés dans le cadre du débat de haut niveau.

Dans sa déclaration d'ouverture, le Secrétaire général de l'ONU a profondément regretté que certains aient choisi de rester à l'écart de cette Conférence d'examen et a exprimé l'espoir que cela ne serait que passager. «Je crains que la crise économique actuelle, si elle n'est pas prise en mains de manière adéquate, n'évolue en crise politique à grande échelle», a-t-il déclaré, craignant que, dans de telles circonstances, les conséquences pour les communautés déjà victimes de préjugés et d'exclusion ne s'aggravent encore.

Cette Conférence a pour objectif d'engager la communauté internationale dans une célébration de la tolérance et de la diversité, a pour sa part rappelé la Haut-Commissaire aux droits de l'homme. Alors que la convergence des crises économique, financière, environnementale et alimentaire a exacerbé les tensions et l'intolérance, la communauté internationale doit poursuivre les objectifs de cette Conférence d'examen avec le sens des responsabilités, a-t-elle averti.

S'exprimant également lors de la séance d'ouverture de la Conférence, le Président du Conseil des droits de l'homme, M. Martin Ihoeghian Uhomobhi, a pour sa part fait remarquer que si le racisme n'a pas encore pu être éradiqué, ce n'est pas à cause de l'absence de mécanismes adaptés pour lutter contre ce fléau, mais bien du manque de volonté politique de la part des gouvernements.

Dans un message adressé à la Conférence d'examen, le Président de l'Assemblée générale, M. Miguel d'Escoto, soulignait quant à lui que les grandes crises auxquelles est actuellement confrontée l'humanité sont capables d'engendrer des formes nouvelles et terribles de discrimination.

Seul chef d'État à prendre la parole devant la Conférence d'examen, le Président iranien Mahmoud Ahmadinejad a déclaré, au premier jour des travaux, que le racisme est le signe d'une ignorance qui met aujourd'hui en danger la paix internationale et la coexistence entre les pays. Après la deuxième guerre mondiale, a également déclaré M. Ahmadinejad, «sous prétexte des souffrances des juifs et de l'holocauste», un groupe de pays puissants a eu recours à l'agression militaire pour faire d'une nation entière une population sans abri; ils ont envoyé des migrants d'Europe, des États-Unis et d'ailleurs pour établir un «gouvernement totalement raciste» en Palestine occupée. Plusieurs délégations ont quitté la salle au cours de cette intervention et plusieurs hauts dignitaires et délégations qui ont pris la parole devant la Conférence cette semaine, ainsi que le Secrétaire général de l'ONU et la Haut-Commissaire aux droits de l'homme en marge de la Conférence, ont condamné les propos du Président iranien.

Mme Micheline Calmy-Rey, Chef du Département fédéral des affaires étrangères de la Suisse, pays hôte de la Conférence, s'est félicitée de l'adoption du Document final de la Conférence d'examen de Durban qui a été adopté mardi et qui, a-t-elle ajouté, démontre bien que les forces qui veulent que la communauté internationale lutte ensemble contre le racisme, la discrimination raciale et la xénophobie ont prévalu. Cette Conférence est un succès et j'en suis très heureuse, a conclu le chef de la diplomatie suisse.

Par ailleurs, après-midi, le Président de la Conférence d'examen a fait une déclaration, au nom des participants, reconnaissant qu'il y a aujourd'hui des tentatives de minimiser la gravité et le sérieux du génocide de 1994 au Rwanda, par sa négation et sa banalisation, et qu'il s'agit d'une grave entrave aux efforts visant à prévenir le génocide, à rendre justice au peuple rwandais et à favoriser sa réconciliation. Les participants à la Conférence d'examen exhortent par conséquent la communauté internationale à ne ménager aucun effort pour combattre la négation et la banalisation du génocide commis contre les Tutsis au Rwanda.



Conférence d'examen de Durban
COMMUNIQUÉ FINAL

RC/09/14
24 avril 2009

CONFÉRENCE D'EXAMEN DE DURBAN: LES TRAVAUX ONT PERMIS L'ADOPTION D'UN DOCUMENT SUR LA POURSUITE DES EFFORTS POUR LUTTER CONTRE LE RACISME

La Conférence d'examen de Durban a clos, aujourd'hui à Genève, ses travaux consacrés à l'évaluation et au suivi de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action adoptés à l'issue de la Conférence mondiale contre le racisme tenue à Durban en 2001. Elle a adopté par acclamation, dès sa deuxième journée de travail, un Document final dans lequel elle exprime notamment sa préoccupation face à l'augmentation, ces dernières années, des actes d'incitation à la haine, qui ont pris pour cibles et sérieusement affecté des communautés raciales et religieuses.

Le Document final de la Conférence d'examen prie instamment les États de redoubler d'efforts pour protéger les droits de l'homme de tous les migrants, indépendamment de leur statut d'immigration. Il identifie notamment un certain nombre de nouvelles mesures concrètes et initiatives visant à combattre et éliminer toutes les manifestations de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et d'intolérance qui y est associée. La Conférence d'examen note les actions des pays qui ont, dans le contexte de tragédies du passé, présenté des excuses et mis en place des mécanismes institutionnalisés comme les commissions de vérité et de réconciliation, et demande à ceux qui n'ont pas encore contribué à restaurer la dignité des victimes de trouver les moyens appropriés de le faire. La Conférence d'examen demande en outre aux États d'assurer que toute mesure prise dans le contexte de la lutte contre le terrorisme soit appliquée en respectant pleinement tous les droits de l'homme, en particulier le principe de non-discrimination.

D'autre part, la Conférence d'examen reconnaît avec une profonde préoccupation la persistance du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance y associée à l'encontre des Roms/Gitans/Sintis/Gens du voyage. Elle demande par ailleurs aux États de ne pas avoir recours au profilage fondé sur des bases de discrimination interdites par le droit international, notamment sur des bases raciale, ethnique ou religieuse.

Dans son Document final, la Conférence d'examen souligne que le droit à la liberté d'opinion et d'expression constitue l'un des fondements essentiels de toute société démocratique et pluraliste et souligne le rôle que ce droit peut jouer dans la lutte contre le racisme à travers le monde. Elle prend note de la proposition du Haut Commissariat aux droits de l'homme, en coopération avec les parties prenantes régionales de toutes les parties du monde, d'organiser à la lumière de travaux sur les liens entre la liberté d'expression et l'interdiction de l'appel à la haine nationale, raciale ou religieuse, une série d'ateliers d'experts visant à parvenir à une meilleure compréhension des cadres législatifs et des pratiques judiciaires ainsi que des politiques nationales des différentes parties du monde en ce qui concerne le concept d'incitation à la haine, de manière à évaluer le niveau d'application de l'interdiction de l'incitation.

Au cours de cette Conférence d'examen, présidée par le Kényan Amos Wako, et inaugurée par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon et la Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Mme Navi Pillay, une cinquantaine de hauts dignitaires se sont exprimés dans le cadre du débat de haut niveau.

Dans sa déclaration d'ouverture, le Secrétaire général de l'ONU a profondément regretté que certains aient choisi de rester à l'écart de cette Conférence d'examen et a exprimé l'espoir que cela ne serait que passager. «Je crains que la crise économique actuelle, si elle n'est pas prise en mains de manière adéquate, n'évolue en crise politique à grande échelle», a-t-il déclaré, craignant que, dans de telles circonstances, les conséquences pour les communautés déjà victimes de préjugés et d'exclusion ne s'aggravent encore.

Cette Conférence a pour objectif d'engager la communauté internationale dans une célébration de la tolérance et de la diversité, a pour sa part rappelé la Haut-Commissaire aux droits de l'homme. Alors que la convergence des crises économique, financière, environnementale et alimentaire a exacerbé les tensions et l'intolérance, la communauté internationale doit poursuivre les objectifs de cette Conférence d'examen avec le sens des responsabilités, a-t-elle averti.

S'exprimant également lors de la séance d'ouverture de la Conférence, le Président du Conseil des droits de l'homme, M. Martin Ihoeghian Uhomobhi, a pour sa part fait remarquer que si le racisme n'a pas encore pu être éradiqué, ce n'est pas à cause de l'absence de mécanismes adaptés pour lutter contre ce fléau, mais bien du manque de volonté politique de la part des gouvernements.

Dans un message adressé à la Conférence d'examen, le Président de l'Assemblée générale, M. Miguel d'Escoto, soulignait quant à lui que les grandes crises auxquelles est actuellement confrontée l'humanité sont capables d'engendrer des formes nouvelles et terribles de discrimination.

Seul chef d'État à prendre la parole devant la Conférence d'examen, le Président iranien Mahmoud Ahmadinejad a déclaré, au premier jour des travaux, que le racisme est le signe d'une ignorance qui met aujourd'hui en danger la paix internationale et la coexistence entre les pays. Après la deuxième guerre mondiale, a également déclaré M. Ahmadinejad, «sous prétexte des souffrances des juifs et de l'holocauste», un groupe de pays puissants a eu recours à l'agression militaire pour faire d'une nation entière une population sans abri; ils ont envoyé des migrants d'Europe, des États-Unis et d'ailleurs pour établir un «gouvernement totalement raciste» en Palestine occupée. Plusieurs délégations ont quitté la salle au cours de cette intervention et plusieurs hauts dignitaires et délégations qui ont pris la parole devant la Conférence cette semaine, ainsi que le Secrétaire général de l'ONU et la Haut-Commissaire aux droits de l'homme en marge de la Conférence, ont condamné les propos du Président iranien.

Mme Micheline Calmy-Rey, Chef du Département fédéral des affaires étrangères de la Suisse, pays hôte de la Conférence, s'est félicitée de l'adoption du Document final de la Conférence d'examen de Durban qui a été adopté mardi et qui, a-t-elle ajouté, démontre bien que les forces qui veulent que la communauté internationale lutte ensemble contre le racisme, la discrimination raciale et la xénophobie ont prévalu. Cette Conférence est un succès et j'en suis très heureuse, a conclu le chef de la diplomatie suisse.

Par ailleurs, après-midi, le Président de la Conférence d'examen a fait une déclaration, au nom des participants, reconnaissant qu'il y a aujourd'hui des tentatives de minimiser la gravité et le sérieux du génocide de 1994 au Rwanda, par sa négation et sa banalisation, et qu'il s'agit d'une grave entrave aux efforts visant à prévenir le génocide, à rendre justice au peuple rwandais et à favoriser sa réconciliation. Les participants à la Conférence d'examen exhortent par conséquent la communauté internationale à ne ménager aucun effort pour combattre la négation et la banalisation du génocide commis contre les Tutsis au Rwanda.



Conférence d'examen de Durban
COMMUNIQUÉ FINAL

RC/09/14
24 avril 2009

CONFÉRENCE D'EXAMEN DE DURBAN: LES TRAVAUX ONT PERMIS L'ADOPTION D'UN DOCUMENT SUR LA POURSUITE DES EFFORTS POUR LUTTER CONTRE LE RACISME

La Conférence d'examen de Durban a clos, aujourd'hui à Genève, ses travaux consacrés à l'évaluation et au suivi de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action adoptés à l'issue de la Conférence mondiale contre le racisme tenue à Durban en 2001. Elle a adopté par acclamation, dès sa deuxième journée de travail, un Document final dans lequel elle exprime notamment sa préoccupation face à l'augmentation, ces dernières années, des actes d'incitation à la haine, qui ont pris pour cibles et sérieusement affecté des communautés raciales et religieuses.

Le Document final de la Conférence d'examen prie instamment les États de redoubler d'efforts pour protéger les droits de l'homme de tous les migrants, indépendamment de leur statut d'immigration. Il identifie notamment un certain nombre de nouvelles mesures concrètes et initiatives visant à combattre et éliminer toutes les manifestations de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et d'intolérance qui y est associée. La Conférence d'examen note les actions des pays qui ont, dans le contexte de tragédies du passé, présenté des excuses et mis en place des mécanismes institutionnalisés comme les commissions de vérité et de réconciliation, et demande à ceux qui n'ont pas encore contribué à restaurer la dignité des victimes de trouver les moyens appropriés de le faire. La Conférence d'examen demande en outre aux États d'assurer que toute mesure prise dans le contexte de la lutte contre le terrorisme soit appliquée en respectant pleinement tous les droits de l'homme, en particulier le principe de non-discrimination.

D'autre part, la Conférence d'examen reconnaît avec une profonde préoccupation la persistance du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance y associée à l'encontre des Roms/Gitans/Sintis/Gens du voyage. Elle demande par ailleurs aux États de ne pas avoir recours au profilage fondé sur des bases de discrimination interdites par le droit international, notamment sur des bases raciale, ethnique ou religieuse.

Dans son Document final, la Conférence d'examen souligne que le droit à la liberté d'opinion et d'expression constitue l'un des fondements essentiels de toute société démocratique et pluraliste et souligne le rôle que ce droit peut jouer dans la lutte contre le racisme à travers le monde. Elle prend note de la proposition du Haut Commissariat aux droits de l'homme, en coopération avec les parties prenantes régionales de toutes les parties du monde, d'organiser à la lumière de travaux sur les liens entre la liberté d'expression et l'interdiction de l'appel à la haine nationale, raciale ou religieuse, une série d'ateliers d'experts visant à parvenir à une meilleure compréhension des cadres législatifs et des pratiques judiciaires ainsi que des politiques nationales des différentes parties du monde en ce qui concerne le concept d'incitation à la haine, de manière à évaluer le niveau d'application de l'interdiction de l'incitation.

Au cours de cette Conférence d'examen, présidée par le Kényan Amos Wako, et inaugurée par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon et la Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Mme Navi Pillay, une cinquantaine de hauts dignitaires se sont exprimés dans le cadre du débat de haut niveau.

Dans sa déclaration d'ouverture, le Secrétaire général de l'ONU a profondément regretté que certains aient choisi de rester à l'écart de cette Conférence d'examen et a exprimé l'espoir que cela ne serait que passager. «Je crains que la crise économique actuelle, si elle n'est pas prise en mains de manière adéquate, n'évolue en crise politique à grande échelle», a-t-il déclaré, craignant que, dans de telles circonstances, les conséquences pour les communautés déjà victimes de préjugés et d'exclusion ne s'aggravent encore.

Cette Conférence a pour objectif d'engager la communauté internationale dans une célébration de la tolérance et de la diversité, a pour sa part rappelé la Haut-Commissaire aux droits de l'homme. Alors que la convergence des crises économique, financière, environnementale et alimentaire a exacerbé les tensions et l'intolérance, la communauté internationale doit poursuivre les objectifs de cette Conférence d'examen avec le sens des responsabilités, a-t-elle averti.

S'exprimant également lors de la séance d'ouverture de la Conférence, le Président du Conseil des droits de l'homme, M. Martin Ihoeghian Uhomobhi, a pour sa part fait remarquer que si le racisme n'a pas encore pu être éradiqué, ce n'est pas à cause de l'absence de mécanismes adaptés pour lutter contre ce fléau, mais bien du manque de volonté politique de la part des gouvernements.

Dans un message adressé à la Conférence d'examen, le Président de l'Assemblée générale, M. Miguel d'Escoto, soulignait quant à lui que les grandes crises auxquelles est actuellement confrontée l'humanité sont capables d'engendrer des formes nouvelles et terribles de discrimination.

Seul chef d'État à prendre la parole devant la Conférence d'examen, le Président iranien Mahmoud Ahmadinejad a déclaré, au premier jour des travaux, que le racisme est le signe d'une ignorance qui met aujourd'hui en danger la paix internationale et la coexistence entre les pays. Après la deuxième guerre mondiale, a également déclaré M. Ahmadinejad, «sous prétexte des souffrances des juifs et de l'holocauste», un groupe de pays puissants a eu recours à l'agression militaire pour faire d'une nation entière une population sans abri; ils ont envoyé des migrants d'Europe, des États-Unis et d'ailleurs pour établir un «gouvernement totalement raciste» en Palestine occupée. Plusieurs délégations ont quitté la salle au cours de cette intervention et plusieurs hauts dignitaires et délégations qui ont pris la parole devant la Conférence cette semaine, ainsi que le Secrétaire général de l'ONU et la Haut-Commissaire aux droits de l'homme en marge de la Conférence, ont condamné les propos du Président iranien.

Mme Micheline Calmy-Rey, Chef du Département fédéral des affaires étrangères de la Suisse, pays hôte de la Conférence, s'est félicitée de l'adoption du Document final de la Conférence d'examen de Durban qui a été adopté mardi et qui, a-t-elle ajouté, démontre bien que les forces qui veulent que la communauté internationale lutte ensemble contre le racisme, la discrimination raciale et la xénophobie ont prévalu. Cette Conférence est un succès et j'en suis très heureuse, a conclu le chef de la diplomatie suisse.

Par ailleurs, après-midi, le Président de la Conférence d'examen a fait une déclaration, au nom des participants, reconnaissant qu'il y a aujourd'hui des tentatives de minimiser la gravité et le sérieux du génocide de 1994 au Rwanda, par sa négation et sa banalisation, et qu'il s'agit d'une grave entrave aux efforts visant à prévenir le génocide, à rendre justice au peuple rwandais et à favoriser sa réconciliation. Les participants à la Conférence d'examen exhortent par conséquent la communauté internationale à ne ménager aucun effort pour combattre la négation et la banalisation du génocide commis contre les Tutsis au Rwanda.



Conférence d'examen de Durban
COMMUNIQUÉ FINAL

RC/09/14
24 avril 2009

CONFÉRENCE D'EXAMEN DE DURBAN: LES TRAVAUX ONT PERMIS L'ADOPTION D'UN DOCUMENT SUR LA POURSUITE DES EFFORTS POUR LUTTER CONTRE LE RACISME

La Conférence d'examen de Durban a clos, aujourd'hui à Genève, ses travaux consacrés à l'évaluation et au suivi de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action adoptés à l'issue de la Conférence mondiale contre le racisme tenue à Durban en 2001. Elle a adopté par acclamation, dès sa deuxième journée de travail, un Document final dans lequel elle exprime notamment sa préoccupation face à l'augmentation, ces dernières années, des actes d'incitation à la haine, qui ont pris pour cibles et sérieusement affecté des communautés raciales et religieuses.

Le Document final de la Conférence d'examen prie instamment les États de redoubler d'efforts pour protéger les droits de l'homme de tous les migrants, indépendamment de leur statut d'immigration. Il identifie notamment un certain nombre de nouvelles mesures concrètes et initiatives visant à combattre et éliminer toutes les manifestations de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et d'intolérance qui y est associée. La Conférence d'examen note les actions des pays qui ont, dans le contexte de tragédies du passé, présenté des excuses et mis en place des mécanismes institutionnalisés comme les commissions de vérité et de réconciliation, et demande à ceux qui n'ont pas encore contribué à restaurer la dignité des victimes de trouver les moyens appropriés de le faire. La Conférence d'examen demande en outre aux États d'assurer que toute mesure prise dans le contexte de la lutte contre le terrorisme soit appliquée en respectant pleinement tous les droits de l'homme, en particulier le principe de non-discrimination.

D'autre part, la Conférence d'examen reconnaît avec une profonde préoccupation la persistance du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance y associée à l'encontre des Roms/Gitans/Sintis/Gens du voyage. Elle demande par ailleurs aux États de ne pas avoir recours au profilage fondé sur des bases de discrimination interdites par le droit international, notamment sur des bases raciale, ethnique ou religieuse.

Dans son Document final, la Conférence d'examen souligne que le droit à la liberté d'opinion et d'expression constitue l'un des fondements essentiels de toute société démocratique et pluraliste et souligne le rôle que ce droit peut jouer dans la lutte contre le racisme à travers le monde. Elle prend note de la proposition du Haut Commissariat aux droits de l'homme, en coopération avec les parties prenantes régionales de toutes les parties du monde, d'organiser à la lumière de travaux sur les liens entre la liberté d'expression et l'interdiction de l'appel à la haine nationale, raciale ou religieuse, une série d'ateliers d'experts visant à parvenir à une meilleure compréhension des cadres législatifs et des pratiques judiciaires ainsi que des politiques nationales des différentes parties du monde en ce qui concerne le concept d'incitation à la haine, de manière à évaluer le niveau d'application de l'interdiction de l'incitation.

Au cours de cette Conférence d'examen, présidée par le Kényan Amos Wako, et inaugurée par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon et la Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Mme Navi Pillay, une cinquantaine de hauts dignitaires se sont exprimés dans le cadre du débat de haut niveau.

Dans sa déclaration d'ouverture, le Secrétaire général de l'ONU a profondément regretté que certains aient choisi de rester à l'écart de cette Conférence d'examen et a exprimé l'espoir que cela ne serait que passager. «Je crains que la crise économique actuelle, si elle n'est pas prise en mains de manière adéquate, n'évolue en crise politique à grande échelle», a-t-il déclaré, craignant que, dans de telles circonstances, les conséquences pour les communautés déjà victimes de préjugés et d'exclusion ne s'aggravent encore.

Cette Conférence a pour objectif d'engager la communauté internationale dans une célébration de la tolérance et de la diversité, a pour sa part rappelé la Haut-Commissaire aux droits de l'homme. Alors que la convergence des crises économique, financière, environnementale et alimentaire a exacerbé les tensions et l'intolérance, la communauté internationale doit poursuivre les objectifs de cette Conférence d'examen avec le sens des responsabilités, a-t-elle averti.

S'exprimant également lors de la séance d'ouverture de la Conférence, le Président du Conseil des droits de l'homme, M. Martin Ihoeghian Uhomobhi, a pour sa part fait remarquer que si le racisme n'a pas encore pu être éradiqué, ce n'est pas à cause de l'absence de mécanismes adaptés pour lutter contre ce fléau, mais bien du manque de volonté politique de la part des gouvernements.

Dans un message adressé à la Conférence d'examen, le Président de l'Assemblée générale, M. Miguel d'Escoto, soulignait quant à lui que les grandes crises auxquelles est actuellement confrontée l'humanité sont capables d'engendrer des formes nouvelles et terribles de discrimination.

Seul chef d'État à prendre la parole devant la Conférence d'examen, le Président iranien Mahmoud Ahmadinejad a déclaré, au premier jour des travaux, que le racisme est le signe d'une ignorance qui met aujourd'hui en danger la paix internationale et la coexistence entre les pays. Après la deuxième guerre mondiale, a également déclaré M. Ahmadinejad, «sous prétexte des souffrances des juifs et de l'holocauste», un groupe de pays puissants a eu recours à l'agression militaire pour faire d'une nation entière une population sans abri; ils ont envoyé des migrants d'Europe, des États-Unis et d'ailleurs pour établir un «gouvernement totalement raciste» en Palestine occupée. Plusieurs délégations ont quitté la salle au cours de cette intervention et plusieurs hauts dignitaires et délégations qui ont pris la parole devant la Conférence cette semaine, ainsi que le Secrétaire général de l'ONU et la Haut-Commissaire aux droits de l'homme en marge de la Conférence, ont condamné les propos du Président iranien.

Mme Micheline Calmy-Rey, Chef du Département fédéral des affaires étrangères de la Suisse, pays hôte de la Conférence, s'est félicitée de l'adoption du Document final de la Conférence d'examen de Durban qui a été adopté mardi et qui, a-t-elle ajouté, démontre bien que les forces qui veulent que la communauté internationale lutte ensemble contre le racisme, la discrimination raciale et la xénophobie ont prévalu. Cette Conférence est un succès et j'en suis très heureuse, a conclu le chef de la diplomatie suisse.

Par ailleurs, après-midi, le Président de la Conférence d'examen a fait une déclaration, au nom des participants, reconnaissant qu'il y a aujourd'hui des tentatives de minimiser la gravité et le sérieux du génocide de 1994 au Rwanda, par sa négation et sa banalisation, et qu'il s'agit d'une grave entrave aux efforts visant à prévenir le génocide, à rendre justice au peuple rwandais et à favoriser sa réconciliation. Les participants à la Conférence d'examen exhortent par conséquent la communauté internationale à ne ménager aucun effort pour combattre la négation et la banalisation du génocide commis contre les Tutsis au Rwanda.